

AMBITION 2024

PROJET ACADÉMIQUE
2020 - 2024

Sommaire



Éditorial du recteur de l'académie de Nice
Démarche d'élaboration du projet Ambition 2024
Panorama académique
Diagnostic et priorités académiques

Page 04

Page 05

Page 09

Page 14

Ambition - Permettre à chaque élève de comprendre les défis sociétaux et s'engager : un enjeu pour la citoyenneté de demain

Page 27

Objectif 1 : Susciter l'engagement par l'exercice de la démocratie scolaire

Objectif 2 : Développer l'adhésion aux valeurs de la République, diffuser l'esprit de Défense et favoriser le travail de mémoire

Objectif 3 : Renforcer les actions dans le cadre de la transition écologique et du développement durable

Objectif 4 : Porter les valeurs du sport et participer à la vie associative

Objectif 5 : Élargir la diffusion de l'éducation artistique et culturelle à tous les élèves, sur tous les territoires en lien avec les familles

Ambition - Permettre à chaque élève de construire son avenir : une stratégie de réussite

Page 35

Objectif 1 : Promouvoir une gouvernance de territoire pour soutenir la réussite

Objectif 2 : Construire dans chaque réseau une offre de formation lisible qui favorise la poursuite d'études et l'insertion

Objectif 3 : Agir sur les conditions et les pratiques favorables aux apprentissages et à la construction de compétences

Sommaire



Ambition - Favoriser l'équité territoriale : une volonté de justice sociale

Objectif 1 : Identifier les besoins différenciés des territoires

Objectif 2 : Agir sur les différentes formes d'inégalités en mobilisant les leviers d'intervention de l'École dans une approche territorialisée et contractualisée

Objectif 3 : Renforcer l'action éducative territoriale pour garantir une mixité scolaire et sociale

Page 35

Ambition - Favoriser le développement professionnel de tous les personnels : un enjeu de réussite et d'épanouissement

Objectif 1 : Reconnaître et valoriser l'implication des personnels dans leur parcours de formation et les accompagner vers de nouvelles formes de développement professionnel

Objectif 2 : Proposer à tous les personnels une offre de formation riche, diversifiée et adaptée aux besoins ainsi qu'aux attentes des individus et des collectifs

Objectif 3 : Développer l'accompagnement qualitatif et de proximité du parcours professionnel des personnels

Page 46

Indicateurs de suivi du projet

Annexes

Sigles

Page 55

Page 58

Page 68

Éditorial du recteur de l'académie

Porter l'ambition collective de l'École de la confiance.

Notre académie s'engage dans la mise en œuvre de son nouveau projet qui constitue une véritable feuille de route établie pour les 4 années à venir, 2020-2024. Il fixe à la fois un cadre de travail commun pour tous les acteurs des communautés éducatives, une référence pour les partenaires de l'École. Il concerne l'ensemble des élèves de notre académie.

Le nouveau projet académique s'inscrit dans une double dimension, collective car il concerne l'ensemble des acteurs de notre territoire académique et collaborative car sa construction résulte d'une large consultation menée en 2019.

Le projet Ambition 2024 a pour objectif de décliner et de mettre en œuvre la politique éducative nationale en prenant en compte nos besoins, nos spécificités et en soulignant nos priorités. Ce nouveau projet académique constitue également un outil de dialogue stratégique en lien avec les enjeux de la région académique Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Je salue la mobilisation de tous les acteurs de notre académie, personnels, parents, élèves et partenaires qui ont rendu possible ce très beau travail collaboratif. Le résultat est ambitieux, autour d'axes forts et d'objectifs qui constituent autant de leviers et de pistes pour agir et permettre à notre académie de se tourner vers son avenir afin de conduire chaque jeune vers la réussite.

Le cap est donc donné : en route vers 2024,

Merci à toutes et tous pour votre engagement.



Richard Laganier,
Recteur de l'académie de Nice

Richard Laganier,
Recteur de l'académie de Nice

Démarche d'élaboration du projet Ambition 2024

✓ Le projet Ambition 2024 tire tout d'abord **les enseignements issus du bilan du précédent projet académique 2015-2019**, à la fois en termes de réussites et de marges de progrès. Le bilan fut collaboratif, réalisé à partir d'une consultation menée au printemps 2019. Les perspectives qui ont émergé abordent trois enjeux essentiels : permettre à chaque élève de choisir son avenir, favoriser une égalité territoriale réelle à partir de nos contrastes et tendre vers une nouvelle professionnalité. Ces perspectives ont alimenté la réflexion des membres du comité académique et ont guidé le choix des **4 ambitions du nouveau projet**.

✓ **Un comité de pilotage académique** du projet a été constitué à la rentrée scolaire 2019. Ce comité a rapidement arrêté le calendrier, la démarche de construction et l'architecture globale du nouveau projet. Il a fixé le cap et la stratégie d'écriture. Des chefs de file, travaillant en binômes, ont constitué des comités de rédaction inter-degrés et inter-catégoriels pour élaborer chaque volet du projet.

✓ **La démarche de construction du projet fut participative**. Ainsi, une large consultation a été organisée à l'échelle de toute l'académie du 4 novembre 2019 au 4 décembre 2019 pour permettre à chaque personnel, élève, parent ou partenaire d'y contribuer.

✓ Les comités de rédaction ont exploité les propositions qui sont venues **nourrir et enrichir** les objectifs, les actions et les leviers d'action de chaque axe stratégique.

✓ **701 contributions** ont été déposées via le questionnaire de consultation en ligne :

53% d'enseignants

13% de personnels de d'encadrement

11,5% de parents d'élèves ont participé

Les membres de communautés éducatives étaient issus de :

34% des collègues - **32%** des lycées - **24%** des écoles

Une dizaine de contributions collectives ont été transmises soit par le questionnaire en ligne soit par le mail dédié au projet.

✓ **Une adresse mail dédiée** au projet est toujours disponible et ce tout au long de la durée d'application du projet ambition2024@ac-nice.fr

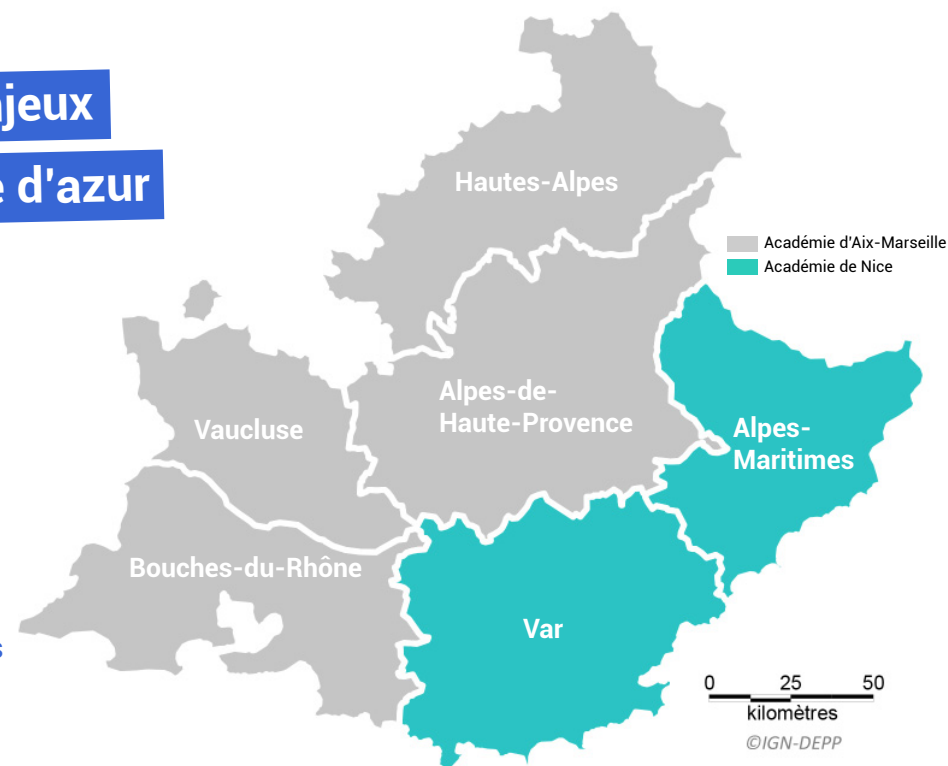
✓ **Un portail** est également accessible sur le site académique et permet de suivre l'actualité du projet : www.ac-nice.fr/ambition2024

✓ **Un tableau de bord est en cours de construction et sera au service du projet académique tout au long de sa mise en œuvre**. Pensé comme un futur outil d'aide au pilotage, permettant d'allier les indicateurs incontournables du projet mais aussi ceux relatifs au dialogue de gestion national et au suivi de mise en œuvre des priorités nationales.

Panorama académique

Un nouveau projet qui s'inscrit au cœur des enjeux de la région académique Provence-Alpes-Côte d'azur

Le nouveau projet académique Ambition 2024 s'inscrit dans la dynamique de travail conjoint mené au sein de la région académique Provence-Alpes-Côte d'azur. Il prend appui sur les politiques coordonnées et les objectifs partagés dans le cadre de la réforme territoriale mettant en place une nouvelle organisation et permettant une nouvelle gouvernance régionale. Le nouveau projet académique tient également compte des missions régionales qui concernent le schéma prévisionnel des formations des établissements publics du 2nd degré, la formation professionnelle et l'apprentissage, l'information, l'orientation et la lutte contre le décrochage scolaire, l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation, le service public du numérique éducatif, l'utilisation des fonds européens, les relations européennes, internationales et la coopération, l'éducation artistique et culturelle, la politique immobilière et des achats de l'État.



Au 1^{er} janvier 2016, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur compte un peu plus de 5 millions d'habitants, soit environ 8% de la population. Entre 2011 et 2016, sa population a augmenté d'un peu plus de 0,4% chaque année, au même rythme que sur la période 2006-2011. Douze communes dépassent les 50 000 habitants dont 9 font parties des plus peuplées de France. Marseille et Nice sont respectivement les 2^e et 5^e communes les plus peuplées de France.

En Provence-Alpes-Côte-d'Azur, 59% des 1,9 million d'emplois sont concentrés dans les métropoles de la région : 39% pour Aix-Marseille-Provence, 11% pour Nice Côte d'Azur et 9% pour Toulon-Provence-Méditerranée.

Au dernier recensement de la population en 2016, 67,6% des jeunes de 15 à 34 ans ayant terminé leurs études sont en emploi contre 71,4% pour la France de province. La région Provence-Alpes-Côte-d'Azur se situe, en 2016, à l'avant dernier rang des régions devant les Hauts-de-France en termes d'insertion professionnelle des jeunes de 15 à 34 ans.

Cette insertion passe plus souvent qu'avant par l'obtention d'emplois « précaires » (temps partiels, CDD, intérim, emploi aidés, stages, apprentissage). Les femmes occupent plus souvent des emplois à temps partiels (15,0 % contre 6,2 %), particulièrement les peu diplômées.

Une académie aux disparités importantes

L'académie de Nice se caractérise par des situations très contrastées au niveau géographique avec un littoral très urbanisé où le coût de l'immobilier est particulièrement élevé et un haut-pays composé d'espaces peu urbanisés et de montagnes où l'accès à l'emploi est difficile. La composition sociale de la population de l'académie révèle également de fortes disparités sociales et de revenus, particulièrement dans les Alpes-Maritimes.

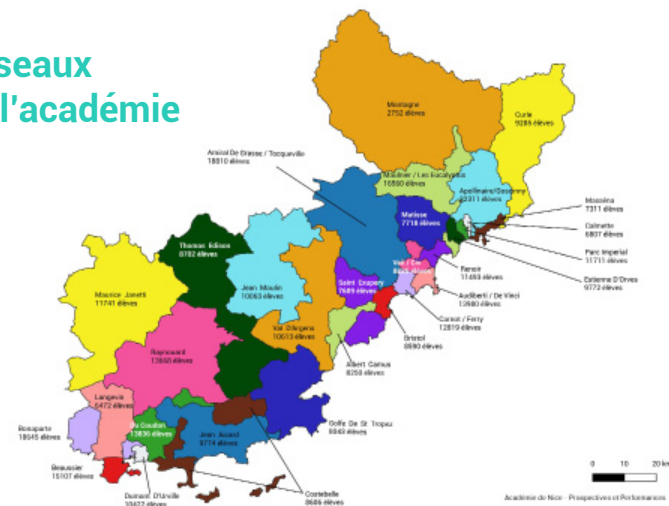
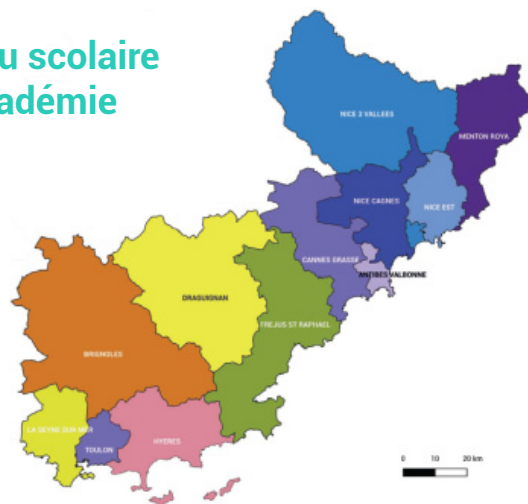
Malgré un indice de position sociale des élèves plus élevé qu'au niveau national et qu'en région académique, l'académie se situe parmi les académies à plus forte disparité sociale. Cette disparité est particulièrement forte dans le département des Alpes-Maritimes qui se situe au 8^e rang après les départements de la région Île-de-France et les Bouches-du-Rhône.

Les deux départements se caractérisent par un contexte social similaire, à savoir un taux de pauvreté de 16% supérieur de 1,5 point au niveau national mais inférieur à celui de la région 17,5%, particulièrement dans les communes de Nice et Toulon où ce taux atteint 21%.

Un tissu scolaire organisé autour de 30 réseaux d'établissements

A la rentrée 2019, l'académie compte 1140 écoles, 177 collèges, 61 lycées généraux et technologiques, 28 lycées professionnels publics et privés sous-contrat.

Depuis l'année scolaire 2015-2016, une politique de mise en réseau des établissements est engagée. Actuellement, chaque département est organisé autour de 15 réseaux définis à partir du parcours des élèves de la maternelle au post-baccalauréat. Cette structuration territoriale poursuit les objectifs d'élaboration de stratégies éducatives de proximité, de facilitation des continuités pédagogiques inter-cycles et inter-degrés et de mise en cohérence de l'offre de formation dans une perspective globale de fluidité des parcours des élèves.



La démographie scolaire : une tendance à la hausse qui amorce un renversement en 2019

Entre 1990 et 2016, la population de jeunes âgés de 15 à 34 ans a légèrement diminué en Provence-Alpes-Côte d'Azur. La hausse des naissances n'a pas suffi à compenser la baisse de l'apport migratoire.

À l'horizon 2050, le nombre de jeunes diminuerait encore si les tendances démographiques actuelles se prolongeaient, mais augmenterait avec des hypothèses de fécondité et de migrations plus favorables.

371 705 élèves ont été recensés à la rentrée 2019 dans les secteurs publics et privés sous-contrat de l'académie, soit une progression de 0,3% par rapport à l'année précédente : 196 537 ont été accueillis dans le 1^{er} degré (-0,3%) et 175 168 dans le 2nd degré (+0,9%).

On observe une croissance démographique scolaire forte dans les Alpes-Maritimes avec +0,6% de hausse alors que le Var reste stable (0,0%). Cette croissance n'est due qu'au 2nd degré avec une très forte hausse dans les Alpes-Maritimes (+1,4%) et plus modérée dans le Var (+0,4%). À l'inverse, le 1^{er} degré est en baisse en 2019 dans les deux départements mais un peu plus fortement dans le Var (-0,4%), contre (-0,2%) pour les Alpes-Maritimes.

Après une forte progression pendant les cinq dernières années avec 5 545 élèves de plus, un renversement de tendance s'amorce en 2019 avec 569 élèves de moins dans le 1^{er} degré public et privé sous-contrat de l'académie. Cette tendance s'applique au niveau national mais moins fortement dans la région académique.

Dans le 2nd degré les effectifs sont en hausse de 0,9% dans les deux départements (secteurs public et privé sous contrat) mais plus fortement dans les Alpes-Maritimes avec une hausse de 1,4%, contre 0,4% dans le Var. La progression des effectifs de l'académie de 0,9% est proche de celle de la région académique (0,95%), avec une évolution parmi les plus fortes des régions métropolitaines.

Les personnels de l'académie

Au 1^{er} janvier 2018, l'académie comptait 31 691 personnels en activité. Dans le secteur public, 4 personnels sur 5 sont des enseignants, majoritairement affectés dans le 2nd degré. Le taux de féminisation progresse de façon régulière.

L'âge moyen (44,3 ans) est également en hausse. 7% des personnels sont affectés en éducation prioritaire et 83,5% des agents exercent leur fonction en établissement scolaire : 35,3% en collège, 33,6% en école et 31,1% en lycée.

Diagnostic et priorités académiques pour 2020-2024

Le bilan du projet académique 2015-2019 souligne plusieurs progrès

Voir indicateurs en annexe

- Des taux d'entrée en 6^e beaucoup plus élevés qu'au niveau national avec moins de départ vers le privé
- La baisse des taux de retard en 6^e et en 3^e
- Des taux d'accès au DNB très au-dessus du niveau national avec toutefois des notes moyennes à l'écrit qui restent inférieures au national
- Des taux de passage 3^e / 2^{de} GT toujours au-dessus du niveau national
- Des taux d'accès au diplôme en progression mais toujours inférieurs au niveau national pour la voie professionnelle (rapprochement du niveau national pour la voie scolaire et écart plus fort pour l'apprentissage) qui s'expliquent surtout par des taux de sortie plus élevés en cours de formation, particulièrement en 1^{re} année de CAP et en 2^{de} professionnelle. Cependant suite aux efforts de lutte contre le décrochage scolaire, l'écart avec le niveau national continue à diminuer
- Un taux d'accès au baccalauréat général ou technologique qui progresse en diminuant l'écart avec le niveau national, proche de 0 en 2018
- Des poursuites d'études des néo-bacheliers vers l'enseignement supérieur en légère progression de 2014 à 2017 mais qui restent faibles par rapport au niveau national

L'académie est pleinement engagée dans la mise en œuvre des priorités nationales

À tous les niveaux de pilotage, l'académie mène des actions déterminées pour garantir l'élévation du niveau général des élèves de l'école au lycée par :

- la mise en œuvre de la réforme du lycée général et technologique et de la transformation de la voie professionnelle
- la transmission des savoirs fondamentaux dans le 1^{er} degré grâce aux dispositifs de dédoublements ou sur la base d'un pilotage pédagogique axé sur les évaluations nationales
- l'accueil des élèves dès 3 ans à l'école maternelle
- l'accueil des élèves en situation de handicap par la mise en place des PIAL et le recrutement d'AESH : 5 200 élèves accompagnés au sein de l'académie par 2 800 accompagnants
- la maîtrise des compétences du socle commun au collège par le renforcement du pilotage du dispositif Devoirs faits d'un point de vue quantitatif et qualitatif
- le développement de la culture, des arts et de la pratique sportive à l'École

L'académie a aujourd'hui mis en place des actions ambitieuses permettant aux élèves de réussir dans le monde de demain par :

- un plan d'actions dans le cadre du continuum -3/+3
- des campus labellisés
- un plan académique « Oser les langues vivantes » en lien avec le parcours de l'élève afin de favoriser une précocité et une régularité dans l'exposition aux langues
- des équipements numériques importants avec le soutien des collectivités
- une dynamique académique autour des enjeux liés à la transition écologique

L'académie a enfin pour objectif de réunir l'ensemble des acteurs autour :

- d'un continuum de formation
- de l'accompagnement de tous les personnels et de la mise en place de la RH de proximité
- de la prévention des risques et de la sécurité
- de la mise en œuvre de mesures favorisant l'égalité des chances

**L'académie se distingue aujourd'hui par des résultats globalement positifs
mais qui devront être stabilisés dans les quatre années à venir**

**Les acquis des savoirs fondamentaux des élèves :
des résultats aux évaluations nationales qui s'améliorent**

Comme en 2018, les élèves de CP présentent en 2019 le niveau de maîtrise le plus élevé en français dans le domaine de la compréhension orale et le plus faible dans celui de la connaissance des lettres. En mathématiques, la lecture des nombres entiers reste le point fort et le point faible réside dans la résolution de problèmes. Ces résultats ne se distinguent pas du niveau national.

Sur les compétences 2019, l'académie de Nice n'en a plus qu'une en français (reconnaître des lettres parmi des lettres) et une en mathématiques (quantifier des collections) dont les résultats sont en dessous du niveau national en 2019. En 2018, 3 compétences sur les 4 comparables étaient concernées aussi bien en français qu'en mathématiques. Les élèves de REP et REP+ sont plus souvent en difficulté bien qu'une bonne réussite caractérise les élèves de REP+ varois aussi bien en français qu'en mathématiques.

En CE1, dans toutes les compétences sauf la résolution de problèmes, les élèves de l'académie de Nice ont un niveau de maîtrise supérieur au niveau national. En 2018, c'était déjà le cas pour toutes les compétences.

Les performances des élèves aux examens (session provisoire de juin 2019) : des résultats à stabiliser

- Le taux de réussite au DNB atteint 86,5 % en 2019, en baisse de 0,6 point par rapport à 2018
- 89,2% de réussite au Baccalauréat en 2019 : un taux stable qui diminue au national (-0,2%)
- Un taux de réussite au Baccalauréat professionnel en forte hausse en 2019 : 85% (vs 82,1% au national)
- Un taux de réussite au Baccalauréat général en baisse en 2019 (90,6% vs 91,2% au national)
- Un taux de réussite au Baccalauréat technologique de 90,2% qui baisse très légèrement (-0,2 point), mais qui reste supérieur au niveau national (88,1%) en baisse de 0,7 point

Le parcours des élèves : une nette amélioration de l'insertion des jeunes sortants de l'académie

En février 2018, sept mois après la fin de leurs études professionnelles en lycée, 48% des jeunes sortants du CAP au BTS sont en emploi. Ce taux augmente depuis 2015, accompagné d'une amélioration de la qualité de l'emploi. La part des emplois stables gagne 5 points. Les filles, pour la première fois depuis 3 ans, sont moins souvent en emploi que les garçons (47% contre 49%). Même si elles sont plus diplômées, elles sont plus souvent en emploi à durée déterminée, et 32% d'entre elles travaillent à temps partiel, bien que cette quotité ait diminué de 8 points en 1 an.

Le taux d'emploi des jeunes est sensiblement le même dans les secteurs des services et de la production, mais de nombreuses disparités existent selon le niveau et la spécialité de formation.

Certains indicateurs relatifs au parcours des élèves constituent encore des priorités

- Le taux d'espérance d'obtenir le bac pour un élève de 6ème, historiquement bas, a progressé en 2018 - 73,2% tout statut (+0,7 point) et 72,7% sous statut scolaire (+0,6 point) - et place l'académie au 14^e rang sur 31 académies ; ce taux 2018 devra être stabilisé
- Un taux de décrochage scolaire qui reste supérieur au national bien que l'écart se réduise (6,2% pour l'académie de Nice vs 5,7% au national)
- Un taux de poursuite d'études des néo-bacheliers dans l'enseignement supérieur qui reste en retrait par rapport au national (72,0% vs 75,5%)

Le parcours de l'élève au centre des ambitions du nouveau projet académique

Le bilan du projet précédent a souligné l'évolution favorable de plusieurs indicateurs relatifs à la performance des élèves et à leurs acquis. Nous faisons globalement bien réussir les élèves. Toutefois, cela ne concerne pas tous nos élèves qui pour certains décrochent, quittent leur formation ou ne poursuivent pas d'étude après leur diplôme.

Les actions en faveur de la fluidité et de la sécurisation des parcours des élèves, le développement de l'ambition et de la persévérance scolaire constituent des priorités qui sont au cœur des quatre ambitions du nouveau projet académique.

La question du parcours de l'élève, pensé comme un processus guidé et progressif, se situe donc au centre de ce projet. Notre objectif premier sera d'offrir la possibilité à chaque élève de construire à la fois son projet personnel de formation et de se construire également comme futur jeune adulte. La mobilisation coordonnée de tous les acteurs de l'académie doit répondre au besoin d'assurer à chaque élève un parcours choisi et réussi et ce dans tous nos territoires. La construction des parcours des élèves devra s'adapter à la diversité des chemins de réussite, tenir compte d'un processus qui n'est plus linéaire et soutenir les jeunes lors des moments de rupture. La qualité de l'accompagnement constitue alors un levier essentiel.

Les parcours éducatifs sont des objectifs de travail fondamentaux qu'il s'agira de formaliser et de mobiliser pour amener nos élèves à appréhender le monde qui les entoure, à pouvoir oser s'engager et à se projeter pour construire leur propre avenir. L'apprentissage de la citoyenneté et la compréhension par nos élèves des évolutions de notre société constitue une première ambition. Si les élèves montrent un engouement à l'idée de s'engager civiquement et de faire entendre leurs convictions dans un monde qui est en perpétuelle évolution, l'École doit en être le lieu.

Le parcours de l'élève devra également être sécurisé afin de lui garantir la réussite de son projet. Pour ce faire, une action coordonnée à tous les niveaux en matière de construction et de lisibilité de l'offre de formation mais aussi en ce qui concerne l'accompagnement des élèves, notamment à besoins particuliers constitueront une seconde ambition pour faire réussir tous les jeunes qui nous sont confiés.

Les conditions d'apprentissage et les modalités d'accompagnement des élèves devront être interrogées et feront appel aux travaux engagés autour du climat scolaire, de l'individualisation des parcours et de la différenciation pédagogique.

Garantir un parcours réussi à chaque élève suppose que dans notre académie la question du territoire et de ses contrastes soit prise en compte afin de mettre en œuvre des mesures de justice sociale adaptées. L'équité territoriale devra être interrogée afin d'identifier les besoins spécifiques et les actions à conduire. La bonne articulation entre la pertinence des différentes échelles pour agir, la synergie des acteurs et la plus-value des politiques menées dans certains territoires guideront nos actions afin d'assurer à tous nos élèves les mêmes chances de réussite.

L'ambition de l'académie est de faire réussir chaque élève, à chaque niveau, dans chaque territoire. Pour relever ce défi, l'académie s'est engagée dans une démarche d'accompagnement professionnel de ses enseignants et de ses équipes éducatives. La formation et l'accompagnement des équipes dans les écoles, collèges et lycées, contribue à créer des contextes favorables aux apprentissages des élèves. Ainsi, le développement professionnel de tous les personnels constitue un axe stratégique, véritable fil conducteur du projet *Ambition 2024*.

4 axes stratégiques pour le nouveau projet académique 2020-2024

AMBITION
2024

Ambition 1

Permettre à chaque élève de comprendre les défis sociétaux et de s'engager : un enjeu pour la citoyenneté de demain

Ambition 2

Permettre à chaque élève de construire son avenir : une stratégie de réussite

Ambition 3

Favoriser l'équité territoriale : une volonté de justice sociale

Ambition 4

Favoriser le développement professionnel de tous les personnels : un enjeu de réussite et d'épanouissement professionnel de tous les personnels

Projet académique 2020-2024



AMBITION
2024

Permettre à chaque élève de comprendre les défis sociétaux et de s'engager : un enjeu pour la citoyenneté de demain

Permettre à chaque élève de comprendre les défis sociétaux et de s'engager : un enjeu pour la citoyenneté de demain

Œuvrer à la mise en place d'une société plus équitable et plus juste, relever le défi de la transition écologique pour lutter contre le réchauffement climatique, participer à la diffusion des grandes valeurs d'humanisme, de respect et de tolérance qui fondent nos sociétés démocratiques, est une ambition qu'il faut pouvoir offrir à notre jeunesse dans le cadre de l'École pour en faire des citoyens éclairés, acteurs de notre République.

Dans un monde hyper-connecté, en perpétuelle évolution, à l'heure où les opportunités d'agir se multiplient, où Internet permet aux jeunes de voir le monde qui les entoure comme aucune génération avant eux n'a pu le faire, l'exercice d'une citoyenneté responsable, engagée, pleine et entière, semble de plus en plus nécessaire.

Donner plus de force et de lisibilité à cet engagement au sein de l'institution scolaire, créer plus de synergies entre les actions menées afin d'éviter toute dispersion est un objectif majeur.

Comment capitaliser sur les initiatives portées par les élèves pour qu'une multiplicité d'actions, abordées dans le cadre d'un parcours personnel éducatif cohérent, alimente le creuset d'un engagement collectif susceptible de changer en profondeur les dynamiques sociétales ?

Thématiques associées

Engagement de la jeunesse Égalité filles-garçons Citoyenneté européenne Climat scolaire Culture du débat Conseil de vie lycéenne (CVL) et conseil de vie collégienne (CVC) Développement durable Défense Discriminations Esprit critique Génération 2024 Harcèlement Laïcité Maison des lycéens (MDL) Mémoire et citoyenneté Parcours éducatifs (citoyen, d'éducation artistique et culturelle, santé) Solidarité internationale Transition écologique

Objectifs

-  Susciter l'engagement par l'exercice de la démocratie scolaire
-  Développer l'adhésion aux valeurs de la République, diffuser l'esprit de Défense et favoriser le travail de mémoire
-  Renforcer les actions dans le cadre de la transition écologique et du développement durable
-  Porter les valeurs du sport et participer à la vie associative
-  Élargir la diffusion de l'éducation artistique et culturelle à tous les élèves, sur tous les territoires en lien avec les familles

Objectif

Susciter l'engagement par l'exercice de la démocratie scolaire

Dans un monde en mutation, tous les élèves, filles ou garçons issus de tous les milieux et de tous les territoires, doivent pouvoir aspirer à devenir des acteurs de la transition vers la société de demain. L'engagement dans l'exercice de la démocratie scolaire – élections, instances, projets - constitue un levier prometteur pour l'avènement du futur citoyen.

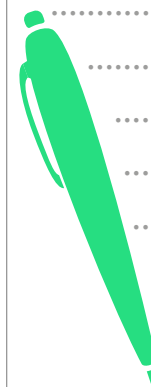
Les actions déjà en place dans l'académie

- Représentation des élèves à différentes échelles : dans les instances de l'école/l'établissement (conseils d'élèves, CVC, CVL, MDL et les associations sportives scolaires) ; à l'échelle académique dans les commissions et instances (CAVL, conseil départemental et régional de l'UNSS, commission de discipline du baccalauréat...), en lien avec les partenaires territoriaux (CMJ, CDJ, PRJ) ; à l'échelle nationale (CNVL et CSE).
- Mise en œuvre des Semaines de l'engagement et de la démocratie scolaire dans le cadre des élections et de leur préparation, valorisation de l'engagement des élèves (cérémonies, attestations parcours citoyen, etc.)
- Formation des délégués, des représentants CVL et des référents de vie lycéenne et collégienne

Les leviers

- Considérer comme une priorité les temps forts de l'exercice de la démocratie scolaire
- Mobiliser les équipes pour accompagner dans la durée les actions menées par et pour les élèves
- Garantir les espaces, les outils, les ressources pour permettre l'exercice de leurs missions
- Développer la formation des élèves et des adultes

AMBITION
2024



Les actions à engager

Intégrer pleinement l'exercice de la démocratie scolaire dans la culture d'établissement :

- **Conférer un cadre solennel aux élections et aux autres manifestations citoyennes**
- **Porter une attention particulière à la participation des élèves aux instances :**
 - Encourager et prendre en compte la parole et les initiatives de tous les élèves
 - Favoriser la collaboration élèves-adultes, les partenariats et les projets inter-réseaux, inter-degrés (CVC/CVL/conseil d'école), créer des synergies (CA, éco-délégués, etc.)
- **Créer un programme de formation académique, départementale ou sous forme de stage établissement pour les élèves** (ou mixtes élèves-adultes)
- **Sensibiliser les personnels à l'accompagnement des élèves dans leurs différents engagements** en leur donnant du sens
- **Encourager l'investissement des élèves dans la vie associative de leur établissement**

Les indicateurs de suivi

- Nombre de candidats, taux de participation aux élections
- Nombre d'élèves et d'adultes formés
- Nombre de regroupements inter-réseaux et inter-degrés
- Éléments qualitatifs (espaces dédiés, outils de communication utilisés, taux d'encadrement)

AMBITION

2024



Objectif

Développer l'adhésion aux valeurs de la République, diffuser l'esprit de Défense, et favoriser le travail de mémoire

Les valeurs de la République sont la liberté, l'égalité, la fraternité, mais également la laïcité, la solidarité, l'esprit de justice, le respect et l'absence de toutes formes de discriminations.

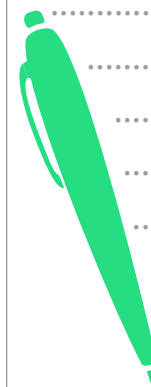
Développer l'adhésion aux valeurs de la République met l'élève au centre des actions menées dans les établissements scolaires. A la faveur d'initiatives concrètes, l'élève s'approprie le vivre-ensemble afin de faire-société autour de valeurs partagées en acceptant l'Autre dans sa diversité. L'élève construit son parcours citoyen.

L'élève pourra s'appuyer sur l'esprit de défense et mener un travail de mémoire pour consolider, dans les établissements, les valeurs de la République.

Les actions déjà en place dans l'académie

- Valorisation des dispositifs d'éducation à la citoyenneté (Classes de Défense et de Sécurité Globales, Cadets de la Défense, classes «Cadets de la Sécurité Civile», classes « engagement citoyenneté ») et des concours citoyens
- Communication sur le site académique dédié aux actions citoyennes, mémorielles et de défense
- Partenariat poussé avec des associations mémorielles ou valorisant l'engagement citoyen
- Valorisation des journées ou semaines thématiques (laïcité, lutte contre le racisme et l'antisémitisme, journées « Valeurs de la République »)
- Participation à des commémorations républicaines
- Participation à des concours mémoriels
- Formation aux valeurs de la République (Trinôme académique, formations en partenariat avec le Mémorial de la Shoah, Laïcité, Concours National de la Résistance et de la Déportation)

AMBITION
2024



Les leviers

- **S'engager pour lutter contre le racisme, l'antisémitisme, la haine anti-LGBT :** mettre en valeur les projets pédagogiques menés tout au long de l'année dans le champ de l'éducation à la citoyenneté, de l'éducation aux droits de l'Homme et de l'éducation aux usages responsables des technologies numériques.
- **S'engager pour diffuser l'esprit de Défense :** s'engager dans les Cadets de la Défense, dans les « Classes Citoyennes », dans la mission « Relais Défense Citoyenneté » de son établissement.
- **S'engager dans un travail de mémoire :** participation à des concours mémoriels nationaux, académiques à titre individuel ou/et collectif, implication dans des voyages mémoriels ou dans des commémorations, valorisation des lieux mémoriels.
- **S'engager en faveur du respect de la laïcité :** faire du respect de la laïcité une préoccupation quotidienne et s'engager dans la Journée de la Laïcité (9 décembre) autour d'initiatives menées à l'échelle de l'établissement.

Les actions à engager

L'appropriation des valeurs de la République et l'élève :

- Développer les projets d'élèves autour d'une thématique citoyenne
- Favoriser le respect des valeurs de la République par la médiation entre pairs et les pédagogies coopératives
- Favoriser la participation des élèves à des concours à l'Éducation à la Citoyenneté et à des concours mémoriels
- Consolider l'engagement des élèves dans les commémorations
- Instituer une « attestation individuelle d'élève citoyen »

L'appropriation des valeurs de la République et les établissements scolaires :

- Encourager la participation des établissements scolaires aux journées citoyennes
- Valoriser les actions citoyennes des établissements sur les sites internet institutionnels
- Favoriser l'émergence de projets citoyens à l'échelle d'un réseau d'établissements

AMBITION
2024



Suite

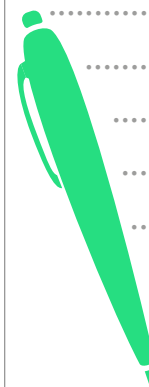
Les actions à engager

Les indicateurs de suivi

L'appropriation des valeurs de la République et les partenaires :

- Associer les familles d'élèves aux projets citoyens dans une visée intergénérationnelle
 - Développer les liens entre la Jeunesse, les Armées, la Justice grâce à des partenariats pérennes
 - Renforcer les dispositifs liés à l'Éducation à la Défense (Cadets de la Défense, Classes de Défense et de Sécurité Globales, Lycéens « Relais Défense Citoyenneté »)
-
- Nombre d'élèves participant aux concours à l'Éducation à la Citoyenneté et à des concours mémoriels
 - Nombre d'attestations individuelles d'élève citoyen
 - Nombre de projets citoyens à l'échelle de l'académie
 - Nombre de partenariats entre l'Éducation nationale et d'autres ministères en lien avec ces thématiques
 - Nombre d'établissements obtenant le label « établissement citoyen »

AMBITION
2024



Objectif

Renforcer les actions dans le cadre de la transition écologique et du développement durable

Les constats dressés dans les rapports de la communauté scientifique et les témoignages de citoyens exposés à la dégradation de notre planète nous rappellent que la lutte contre le réchauffement climatique, la protection de l'environnement et de la biodiversité et le développement harmonieux et équitable de notre planète constituent un enjeu majeur des prochaines décennies.

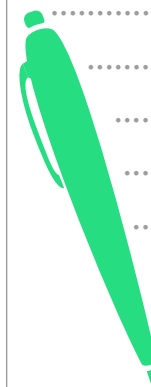
Dans un flux aussi dense d'informations, nous devons apporter aux élèves les clés de lecture pour éclairer chacun sur la situation, comprendre les enjeux du développement durable et leur permettre de s'engager comme citoyen averti et responsable dans une action collective.

Les actions déjà en place dans l'académie

De nombreux établissements ou écoles sont déjà engagés dans des actions remarquables en faveur de l'Éducation au développement durable permettant aux élèves d'appréhender le monde contemporain dans sa complexité, en prenant en compte les interactions existant entre l'environnement, la société, l'économie et la culture.

- Équipements en faveur de la protection de la biodiversité
- Développements de projets pédagogiques, en lien avec le territoire et en relation avec les partenaires
- Investissement des équipes dans une démarche globale intégrant les enseignements, la diversité de projets EDD existants en association avec les partenaires
- Opérations événementielles (semaines thématiques, remise de la labellisation E3D, prix et concours, etc.)
- Réflexions sur de nouvelles façons de consommer, de produire, de recycler les déchets, de vivre ensemble pour répondre aux grands enjeux environnementaux et sociétaux
- Créations d'Aires marines ou terrestres éducatives
- Mise en place des éco-délégués

AMBITION
2024



Les leviers

- Apporter à tous les élèves des connaissances solides sur les quatre dimensions de l'Éducation au développement durable
- Favoriser les actions en faveur de la protection de l'environnement, du développement durable et du changement climatique au sein des écoles et des établissements
- Promouvoir et faire connaître les 17 Objectifs de développement durable promulgués par l'ONU pour assurer un développement harmonieux de la planète à l'horizon 2030
- Valoriser des projets pédagogiques, des initiatives, des gestes éco-responsables, conduits par les élèves, et leur faire partager des ambitions sociétales et écologiques
- Poursuivre la mise en œuvre de partenariats en s'attachant à la qualité des contenus, de la démarche et de communication.

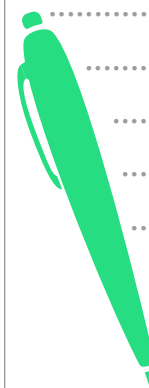
Les actions à engager

- **Généraliser la reconnaissance des initiatives dans le cadre du label E3D :** démarche à systématiser et à adapter aux réalités territoriales
- **Mettre en place des éco-délégués à partir du cycle 3**
- **Former ensemble les éco-délégués et les référents EDD** en valorisant les liens inter-degrés
- **Proposer des ressources EDD variées**, pour former les élèves, et valoriser celles des partenaires
- **Possibilité d'identifier une personne ressource** par école/établissement/bassin/réseau
- **Former les enseignants**, entre autres grâce à des formations inter-degrés intégrées au PAF
- Inviter les élèves à participer à au moins **une action phare et/ou à un concours par année**
- **Mettre à l'honneur les actions** en développant leur rayonnement médiatique
- Organiser **une cérémonie académique annuelle** de valorisation de projets

Les indicateurs de suivi

- Nombre de personnes ressources (éco-délégués et référents EDD)
- Nombre de projets pédagogiques et leur valorisation
- Nombre et impact des formations sur le public scolaire et professoral
- Labels E3D (nombre, niveaux, territoires, inter-degrés)

AMBITION
2024



Objectif

Porter les valeurs du sport et participer à la vie associative

Comment capitaliser sur les initiatives portées par les élèves pour que cette multiplicité d'actions dans le domaine sportif et associatif, abordées dans le cadre d'un parcours personnel éducatif cohérent, alimente le creuset d'un engagement collectif susceptible de changer en profondeur les dynamiques sociétales et les exigences de la réussite scolaire.

Par l'apprentissage de la vie associative, la participation active des élèves dans les instances délibératives des associations sportives des établissements scolaires, le sport scolaire participe à rendre acteur le futur citoyen éclairé et critique, aux valeurs du sport, lui permettant de s'engager et de comprendre les défis sociétaux de demain.

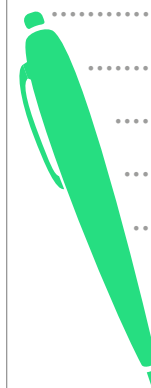
Par une organisation et un maillage territorial au plus proche des élèves et des familles, une diversité de l'offre des pratiques sportives et des rôles associés à la pratique du sport (sportif, jeune officiels), une imbrication dans la vie des établissements scolaires, la pratique du sport scolaire contribue à développer un climat propice aux apprentissages, à la construction de compétences et à la réussite.

Le sport porte des valeurs proches de la réussite scolaire. L'offre de formation éducative dans le domaine sportif doit s'appuyer sur la discipline EPS, les sports proposés dans le cadre de l'association sportive scolaire, les sections sportives scolaires et l'accompagnement personnalisé des sportifs de haut niveau.

Les actions déjà en place dans l'académie

- Les associations sportives scolaires
- La carte de formation académique des sections sportives scolaires et des formations sportives labellisées
- L'accueil et le suivi de l'accompagnement scolaire des sportifs de haut niveau – les parcours d'excellence sportive
- Le dispositif « Génération 2024 »

AMBITION
2024



Les leviers

« Citius, Altius, Fortius », « Plus vite, plus haut, plus fort » devise de l'Olympisme, est aussi notre ambition 2024. Une année Olympique pour la France ; symboliquement l'aboutissement de notre projet académique s'appuie sur les valeurs de l'olympisme « Amitié, respect, excellence » :

- **Amitié** : valeurs du « vivre ensemble » et de la cohésion de groupe, offres sportives basées sur le volontariat. Le sport répond en outre aux exigences de l'école inclusive
- **Respect** : l'offre sportive éducative, de la pratique obligatoire au plus haut niveau, se doit de former les jeunes au respect de soi, des autres, des règles de l'environnement.
- **Excellence** : l'excellence n'est pas uniquement envisagée comme une démarche individuelle, solitaire. L'implication de chacun et la collaboration entre chaque individu avec une stratégie collective partagée sont deux dimensions essentielles pour l'atteinte de ce but.

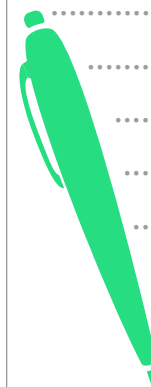
Les actions à engager

- **Renforcer les associations sportives scolaires** des écoles et des établissements scolaires et proposer des offres de formation sportive sur tous les territoires de l'académie et pour tous les élèves
- **Valoriser les parcours respectueux des autres, de soi-même et de l'environnement** en multipliant les initiatives et les projets en lien avec le domaine sportif
- **Favoriser l'excellence** en multipliant les partenariats et les conventionnements avec « le monde sportif » (clubs, comités départementaux, ligues) pour permettre aux jeunes de se dépasser
- **Soutenir le label « Génération 2024 »** en établissant des passerelles entre le monde sportif et le monde scolaire.

Les indicateurs de suivi

- Nombre de licenciés à l'UNSS - USEP - UGSEL
- Nombre de sections sportives scolaires
- Nombre de sportifs de haut niveau scolarisés dans le 2nd degré
- Nombre d'écoles et d'établissements scolaires labellisés « Génération 2024 »

AMBITION
2024



Objectif

Élargir la diffusion de l'éducation artistique et culturelle à tous les élèves, sur tous les territoires en lien avec les familles

« L'éducation artistique et culturelle contribue à la formation et à l'émancipation de la personne et du citoyen, à travers le développement de sa sensibilité, de sa créativité et de son esprit critique. » article 4 de la charte de l'EAC. Plus qu'une simple contribution, la culture dans ses dimensions techniques, artistiques, scientifiques et sociales est à la fois le creuset et le point d'ancrage de toute formation de la personne.

L'acquisition et le partage de références communes, la recherche de sens en lien avec les expériences sensibles contribuent à renforcer une démarche citoyenne et à préparer les élèves à un futur engagement. En ce sens, l'éducation artistique et culturelle offre à nos élèves une appréhension originale et nécessaire des valeurs qui nous identifient et nous rassemblent.

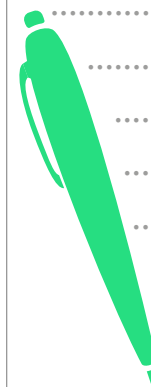
Plus que jamais, les arts et la culture peuvent éclairer les enjeux civiques et éthiques de notre société.

Comment favoriser une EAC qui se déploie de l'éveil culturel de la petite enfance jusqu'aux pratiques culturelles adultes ? Quelles démarches d'EAC peuvent faciliter le lien social et la construction du lien intergénérationnel ?

Les actions déjà en place dans l'académie

- Objectif 100% EAC : conventionnement entre l'État et les collectivités territoriales depuis 2006
- 16 conventions avec la DRAC, les principales collectivités (conseil régional PACA et conseil départemental 06) et grandes institutions culturelles (Réunion des Musées Nationaux)
- Les projets culturels fédérateurs de territoire inter cycles sont généralisés
- Les lieux culturels en milieu scolaire se sont affirmés comme des espaces ouverts de rencontres, de médiation et de valorisation des projets

AMBITION
2024



Les leviers

- Réunir les acteurs culturels de chaque territoire en comités locaux autour de projets et d'actions engagés pour maintenir ou atteindre le 100% EAC
- Inscrire la charte de l'EAC dans chaque projet d'école et d'établissement et diffuser auprès des acteurs et des partenaires de l'École
- Former à la pédagogie de projet, aux outils et aux enjeux de l'art et de la culture (pour mieux susciter l'initiative des élèves en approfondissant leurs connaissances)
- Privilégier les actions inter-cycles et inter-degrés favorisant la progressivité et la cohérence du parcours culturel personnel de chaque élève
- Développer la complémentarité des pratiques culturelles dans tous les temps de la vie de l'enfant et du jeune et tout au long de leur parcours scolaire

Les actions à engager

Créer les conditions pour chaque élève d'une rencontre personnelle avec les arts et la culture

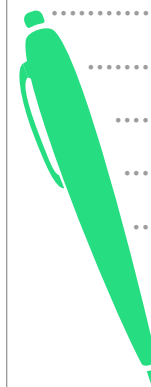
- **Consolider les partenariats** avec les collectivités, les structures culturelles, les associations pour renforcer nos actions EAC
- **Généraliser l'aménagement d'espaces dédiés aux arts, à la culture et à la réflexion scientifique** au sein des écoles et des établissements scolaires pour développer l'esprit critique et donner du sens aux expériences individuelles
- **Privilégier une politique volontariste d'expérimentation et de labellisation en EAC** rendant compte de l'engagement des écoles, des établissements et des élèves dans des actions collectives en reconnaissant les compétences culturelles et les talents
- **Développer les partenariats avec l'Enseignement supérieur et la Recherche** pour renforcer le lien entre les enseignements artistiques et la poursuite de cursus universitaires
- **Créer des liens pérennes entre les équipes éducatives des lycées et celles des campus des métiers du territoire** pour la mise en œuvre de projets EAC communs

Les indicateurs de suivi

- Nombre d'établissements scolaires et d'écoles qui ont un volet culturel formalisé organisant le parcours de l'élève
- Nombre de classes qui bénéficient d'un projet d'EAC en partenariat avec un équipement ou un institut culturel
- Nombre d'élèves impliqués dans des pratiques artistiques collectives en relation avec des partenaires (telles que décrites dans la feuille de route interministérielle du 11 février 2015)
- Nombre de collectivités partenaires labellisés 100 % EAC
- Indicateurs issus de l'application ADAGE

AMBITION

2024



Projet académique 2020-2024



AMBITION
2024

Permettre à chaque élève de construire son avenir :
une stratégie de réussite

Permettre à chaque élève de construire son avenir : une stratégie de réussite

Favoriser la réussite des élèves, c'est créer des conditions favorables aux apprentissages et à la construction de compétences.

Elles impliquent un rapport systémique entre les organisations, les acteurs et l'élève.

Pour élaborer une stratégie académique qui permette à chaque élève de construire et réussir son parcours de formation et d'insertion, il nous faut interroger les structures et leur fonctionnement, les liens qu'elles entretiennent entre elles, leur environnement pour in fine mieux agir dans la classe.

L'ambition de cet axe du projet académique est de développer le pouvoir d'agir des acteurs et des élèves et de promouvoir une gouvernance de proximité.

Thématiques associées

Savoirs fondamentaux *Continuité école-collège* *Maîtrise du socle commun* *Continuité collège-lycée* *Nouveau lycée Bac-3/+3* *Climat scolaire de qualité propice aux apprentissages* *École inclusive* *Devoirs faits* *Les passerelles possibles* *Voie professionnelle et apprentissage* *Parcours avenir* *Accès à l'enseignement supérieur* *Insertion* *Cordées de la réussite / parcours d'excellence* *Plan langues vivantes* *Poursuite d'études* *Parcours de formation* *Coéducation* *Internat* *Vie étudiante* *Évaluation* *Accompagnement à l'orientation* *Innovation pédagogique* *Accrochage scolaire* *Personnalisation des parcours* *Individualisation des apprentissages* *Accompagnement personnalisé* *Tests de positionnement*

Objectifs

- ☒ Promouvoir une gouvernance de territoire pour soutenir la réussite
- ☒ Construire dans chaque réseau une offre de formation lisible qui favorise la poursuite d'études et l'insertion
- ☒ Agir sur les conditions et les pratiques favorables aux apprentissages et à la construction de compétences

Objectif

Promouvoir une gouvernance de territoire pour soutenir la réussite

Promouvoir une gouvernance de territoire pour créer les conditions de la réussite et réduire les inégalités, c'est interroger les structures et leurs organisations pour soutenir la réussite des élèves, laisser le pouvoir d'agir aux acteurs dans des périmètres à géométrie variable. C'est également permettre aux acteurs de s'organiser afin de répondre aux objectifs et s'adapter aux besoins. C'est enfin piloter par la concertation, la coopération, susciter la créativité et reconnaître la compétence professionnelle et encourager son expression.

Les actions déjà en place dans l'académie

Le travail engagé dans les réseaux et les bassins dans le cadre notamment des liaisons inter-cycles et inter-degrés, ainsi que les relations développées entre les établissements scolaires et les partenaires (collectivités territoriales, MDPH, associations locales, conservatoires médiathèques, musées, etc.), contribuent à l'ouverture des établissements sur l'extérieur et facilitent la mise en place d'actions pour « Permettre à chaque élève de construire son avenir » (cordées de la réussite, campus des métiers, médiation aux abords des établissements, etc.).

Les dynamiques de réseaux sont toutefois inégales. Aussi, convient-il pour améliorer la réussite des élèves, de poursuivre leur développement et de veiller à une plus grande articulation et continuité des actions au sein des territoires.

Les leviers

- L'appropriation par les acteurs des politiques publique, académique, de territoire et des thématiques qui leurs sont associées est un préalable à la mise en œuvre d'une gouvernance de territoire
- La mutualisation et l'échange de pratiques qui s'appuient sur les initiatives et actions menées sur le terrain, participent à l'amélioration continue des pratiques professionnelles
- La dynamique de réseau crée les conditions d'un pouvoir d'agir des acteurs plus efficace parce qu'elle favorise la réflexion, la concertation, la coopération et l'innovation

AMBITION
2024



Les actions à engager

- **Impulser et animer des groupes de réflexion thématiques** (climat scolaire, prise en charge des élèves à besoins particuliers...) **à diverses échelles** (établissement, réseau, bassin, département...) **entre différents acteurs**.
- **Structurer et formaliser les liaisons inter-cycles et inter-degrés** : par exemple organiser pour les enseignants des actions d'observation et de formation en classe dans un autre degré que celui d'exercice.
- **Diffuser et conserver les synthèses de ces groupes de travail sur un espace dédié**, permettant à tous les acteurs qui le souhaitent de s'y référer et de les adapter en fonction de leurs besoins.

Les indicateurs de suivi

- Nombre de stages de formation inter-cycles, inter-degrés et liaisons avec l'enseignement supérieur.
- Taux d'accès et espérance pour un élève de 6ème d'obtenir le baccalauréat.
- IVAL, APAE.

AMBITION

2024



Objectif

Construire dans chaque réseau une offre de formation lisible qui favorise la poursuite d'études et l'insertion

L'École se doit de proposer à tous les élèves quels que soient les environnements humain, physique, économique et géographique, des conditions de réussite ambitieuse visant l'excellence, l'élévation du niveau de formation et l'insertion du futur citoyen dans la société. En prenant appui sur une connaissance fine des territoires, il convient d'accroître la mise en réseaux des établissements en favorisant des logiques de parcours diversifiés, des relations inter-réseaux, le développement et l'incitation à la mobilité intra et extra réseau jusqu'à l'ouverture à l'international.

Les actions déjà en place dans l'académie

Les dialogues pédagogiques et de gestion en réseau d'établissements organisés au niveau départemental permettent d'engager une réflexion partagée sur l'offre de formation (spécialités dans les lycées généraux et technologiques, cartes des langues, carte des formations et des familles de métiers,...) en lien avec le parcours de l'élève et l'insertion professionnelle. Un groupe opérationnel multi-catégoriel a été constitué pour accompagner la mise en place de la transformation de la voie professionnelle. Il travaille à la constitution d'un réseau de filières de formation articulé autour des familles de métiers. Il est adossé à celui du réseau des UFA du CFA académique et des antennes des CFA partenaires. Le développement des jumelages, des conventions de partenariat et de la mobilité à l'étranger qui vise à ouvrir les établissements sur l'extérieur, favorise la poursuite d'études et l'insertion professionnelle des élèves.

Les leviers

- La mise en place des politiques publiques et mesures définies dans le cadre de la réforme du lycée général et technologique, de la transformation de la voie professionnelle et de la loi du 5 septembre 2018 « Pour la liberté de choisir son avenir professionnel », la réforme territoriale
- La mise en œuvre de la politique régionale définie dans le Contrat de Plan Régional de Développement des Formations et de l'Orientation Professionnelle, des partenariats et conventions établies avec les organismes et les branches professionnelles
- Le développement des programmes, jumelages et appariements qui favorisent l'ouverture des établissements et la mobilité européenne, régionale, ainsi que sur le bassin méditerranéen

AMBITION

2024



Les actions à engager

- **Harmoniser les pratiques et les objectifs des réseaux pédagogiques** dans lesquels devront s'inscrire les stratégies d'établissements
- **Renforcer dans chaque réseau les partenariats** avec les branches professionnelles, les collectivités territoriales, les chambres consulaires, les campus des métiers et des qualifications, l'enseignement supérieur et la recherche
- **Rendre visible les liaisons inter-cycles et inter-degrés** pour valoriser la diversité des parcours possibles et favoriser l'accompagnement à l'orientation
- **Promouvoir la mixité des parcours et des publics** en s'inscrivant dans une logique d'équité de territoire et de réseaux (scolaires, de professionnalisation, ...)
- **Aider les équipes pédagogiques à mieux appréhender les parcours spécifiques et l'évolution du monde économique et professionnel**
- **Valoriser les parcours et les talents** des élèves et des étudiants
- **Renforcer les actions de communication** sur l'offre de formation à destination de tous les acteurs et de tous les publics

Les indicateurs de suivi

- Le bilan annuel de fonctionnement des réseaux pédagogique et de gestion
- Le nombre d'apprentis dans l'académie, en formation dans les EPLE, leur répartition sur le territoire
- L'évolution de l'offre de formation dans le cadre des réseaux de professionnalisation
- Le nombre et la nature des actions de valorisation des talents au niveau de chaque école, établissement et réseau
- Les modalités et le nombre de personnes bénéficiaires d'actions d'accompagnement
- Le nombre d'initiatives partenariales engagées
- Le nombre et la nature des actions de communication
- Le suivi de cohorte pour identifier et valoriser la diversité des parcours

AMBITION

2024



Objectif

Agir sur les conditions et les pratiques favorables aux apprentissages et à la construction de compétences

L'École d'aujourd'hui se doit de favoriser la personnalisation des parcours et l'individualisation des apprentissages. Elle doit inscrire son action dans un climat de confiance par un travail sur les conditions relationnelles et environnementales. Mais aussi développer chez l'élève une pensée critique, la capacité à résoudre des problèmes et à prendre des décisions. Pour enfin donner du sens, susciter le plaisir de connaître, de comprendre et éveiller la curiosité.

Les actions déjà en place dans l'académie

- Le développement continu des compétences professionnelles (formations à la conduite du changement, aux pratiques pédagogiques numériques, aux actions recherches dans les établissements, à l'accompagnement à l'orientation)
- La mise en œuvre de dispositifs (dédoubllement des classes, devoirs faits, plan Villani-Torossian, égalité des chances, P.I.A.L., 3^e prépa métiers, continuum bac-3 / Bac+3)
- L'innovation pédagogique qui vise à donner du sens aux apprentissages (tutorat des élèves, classe inversée, projets interdisciplinaires, actions-recherches)
- La mise à disposition d'outils (numériques, ENT, cartables connectés, mallettes des parents,...)

Les leviers

- Pour favoriser la réussite de l'élève, nous devons créer les conditions d'un environnement scolaire serein. Pour l'élève, il s'agit notamment de valoriser les compétences sociales et celles acquises dans le cadre des parcours éducatifs ; pour les personnels, de renforcer l'accompagnement à l'entrée dans le métier et la prévention des risques psycho-sociaux
- Développer la coopération entre les différents acteurs du territoire (associations agréées, entreprises, établissements médico-sociaux, enseignement supérieur,...), la coéducation et les alliances éducatives (espaces collaboratifs entre enseignants, établissements, travail en réseau, diffusion des bonnes pratiques,...)
- Promouvoir les pédagogies actives et de projets, les pratiques innovantes et le numérique éducatif.

AMBITION
2024



Les actions à engager

- **Développer les pratiques de classe qui favorisent les apprentissages, le développement de l'estime de soi et l'ambition** telles que le travail et évaluation par compétences, l'utilisation du numérique, les pédagogies innovantes qui s'appuient sur les acquis de la recherche, la coopération entre pairs
- **Redéfinir le travail personnel de l'élève** pour favoriser la construction de son autonomie
- **Aider les équipes à exploiter les résultats des évaluations**
- **Renforcer l'accompagnement personnalisé et la différenciation pédagogique** pour favoriser les apprentissages des élèves à besoin éducatifs particuliers notamment les élèves en situation de handicap ou allophones
- **Faciliter l'adaptation à l'université des bacheliers porteurs de handicap** en favorisant la liaison E.R.S.H. et référents handicap
- **Renforcer l'information relative aux droits des étudiants et à leurs conditions de vie** (CROUS, universités, aides financières logement)
- **Développer les actions et dispositifs qui favorisent la coéducation**

Les indicateurs de suivi

- Les indicateurs relatifs à la performance des élèves (acquis des élèves)
- Espérance pour un élève de 6^e d'obtenir le bac
- Taux d'accès au diplôme et sortie de formation
- Taux de poursuite des nouveaux bacheliers
- Études de cohortes pour les élèves à besoin éducatifs particuliers
- Nombre de projets personnalisés (P.P.R.E., P.A.P. et P.P.O.)
- Enquêtes en ligne à destination des professeurs ; enquêtes en ligne à destination des élèves

AMBITION

2024



Projet académique 2020-2024



AMBITION
2024

Favoriser l'équité territoriale :
une volonté de justice sociale

Favoriser l'équité territoriale : une volonté de justice sociale

Le terme d'équité territoriale fait référence à la dimension spatiale de la justice sociale. Conformément aux mesures prévues par la Loi sur l'Ecole de la confiance, la mise en œuvre d'une politique publique poursuivant cette ambition doit se traduire par un objectif de réduction des inégalités territoriales.

L'académie possède des caractéristiques géographiques variées et démographiques singulières. De plus, les départements du Var et des Alpes-Maritimes renvoient une image de territoires favorisés, touristiques et économiquement attractifs. Cette représentation tranche avec la diversité territoriale de l'académie.

Afin de déterminer dans quelle mesure l'École peut favoriser l'équité des territoires, il conviendrait de dresser une photographie des différentes formes d'inégalités qui influent sur le parcours scolaire de nos élèves. Il s'agirait d'engager l'académie dans la démarche suivante : aller de « l'École impactée par les inégalités territoriales » vers « la réduction des inégalités territoriales par l'action de l'École ».

Dans le cadre de la politique nationale et après avoir identifié les besoins des territoires et des publics, comment mettre en œuvre l'action éducative académique afin de favoriser la réduction significative des inégalités et tendre ainsi vers une réelle équité territoriale ?

Thématiques associées

*Ambition scolaire Campus connectés Cités éducatives
Devoirs faits Dispositifs relais École inclusive Éducation
prioritaire Innovations Internats Mixité sociale Numérique
Offre de formation Ouverture culturelle Ouverture internationale
Partenariats éducatifs Place des parents Plan mercredi Plan
pauvreté Projet éducatif territorial Quartier prioritaire de la
ville Sport scolaire Structures de retour à l'École Territoires
apprenants Travail en réseaux*

Objectifs

-  Identifier les besoins différenciés des territoires
-  Agir sur les différentes formes d'inégalités en mobilisant les leviers d'intervention de l'École dans une approche territorialisée et contractualisée
-  Renforcer l'action éducative territoriale pour garantir une mixité scolaire et sociale

Objectif

Identifier les besoins différenciés des territoires

La diversité des territoires, de la mer à la haute montagne en passant par des zones rurales parfois très isolées, nous conduit assez naturellement à différencier les besoins spécifiques des espaces qui caractérisent notre académie. La répartition géographique de nos établissements scolaires, l'éloignement ou les difficultés d'accès peuvent contribuer à renforcer les inégalités sociales et nécessitent donc une analyse fine des besoins propres à chaque territoire. Il nous revient donc, dans le cadre de ce projet académique, de prendre en compte les spécificités de tous ces territoires qualifiés de « périphériques » qui vont des zones rurales isolées jusqu'aux villes moyennes éloignées des grands centres urbains sans oublier les zonages déjà en cours tels que l'Éducation prioritaire, les Zones de Revitalisation Rurale, les Zones Montagne, les Quartiers Politique de la Ville, le classement des communes en fonction des revenus moyens par foyer fiscal.

Les actions déjà en place dans l'académie

- **La politique d'éducation prioritaire** répond au besoin d'équité dans les territoires où la concentration de populations en situation de difficulté sociale a des conséquences sur la réussite scolaire. La refonte de la carte de l'éducation prioritaire et la révision de la géographie prioritaire de la ville ont permis qu'elles soient désormais mieux ajustées à la réalité des situations sociales. 99% des collèges et 85% des écoles en réseau d'éducation prioritaire renforcée (REP+), 81% des collèges et 55% des écoles de réseau d'éducation prioritaire (REP) sont situés aujourd'hui en quartier prioritaire de la politique de la ville ou à proximité.
- **L'action de la DANE** permet déjà un suivi individuel pour connaître le niveau d'appropriation par les enseignants des usages du numérique. Cela passe par la rédaction d'un projet numérique qui actionne le projet d'établissement. Le ministère diligente chaque année l'enquête ETIC permettant de mesurer l'état du numérique dans chaque établissement.
- **Les dynamiques partenariales** : L'académie bénéficie dans chaque territoire de conventions partenariales avec les collectivités territoriales, les Préfectures et la Justice. Plusieurs partenariats sont aujourd'hui solidement implantés avec les acteurs associatifs locaux.
- Le travail sur **la mise en réseau des établissements** axé sur le parcours scolaire des élèves (de la maternelle à l'enseignement supérieur).

AMBITION
2024



Suite

Les actions déjà en place

- **Le développement des structures d'excellence mais aussi de persévérance scolaire** constituent des points forts de l'académie tels que les sections internationales, l'internat de la réussite, les dispositifs de lutte contre le décrochage scolaire : MLDS, FOQUALE, SRE. Les dispositifs relais sont bien implantés et répondent à la prise en charge des élèves décrocheurs.

Les leviers

- Le maillage territorial et les réseaux d'établissement
- Les expérimentations réussies
- L'engagement local des acteurs et des partenaires
- La connaissance fine du terrain par tous les acteurs et les partenariats institutionnels, associatifs
- La communication autour de projets porteurs et innovants

Les actions à engager

- Créer un observatoire de l'équité territoriale qui regroupera des cadres de l'académie, des élus représentants des collectivités territoriales mais également des représentants du monde économique local. Il aura pour mission d'identifier les différents territoires qui composent notre académie à partir d'outils et de diagnostics partagés, il permettra également d'effectuer une veille et de faire des propositions stratégiques sur l'accompagnement à mettre en place. Il visera enfin à établir une carte académique des spécificités territoriales en intégrant la diversité des situations et des enjeux territoriaux
- Renforcer la coordination du numérique éducatif pour mailler le territoire Analyser l'éloignement numérique de chaque élève et renforcer la présence de la DANE sur tout le territoire. Travailler à partir de la remontée ETIC
- Mieux cerner les besoins des écoles et établissements scolaires grâce à une évaluation interne et externe des unités d'enseignement de façon à bénéficier d'une vision systémique, fine et partagée
- Faire entrer le travail de réseau dans la culture professionnelle de tous les acteurs en s'appuyant sur le travail initié lors des dialogues pédagogiques et de gestion

Les indicateurs de suivi

- Tableau de bord de l'éducation prioritaire
- Indicateurs partagés produits par le futur l'Observatoire
- Évaluations nationales

AMBITION

2024



Objectif

Agir sur les différentes formes d'inégalités en mobilisant les leviers d'intervention de l'École dans une approche territorialisée et contractualisée

La réflexion sur l'équité territoriale suppose de penser la politique éducative au regard des différentes formes d'inégalités entre les territoires. On peut distinguer différents types d'inégalités :

- Les inégalités proprement liées aux territoires à rapprocher du principe d'égalité d'accès sur lesquelles les mesures de compensation relèvent des aménagements des collectivités territoriales
- Les inégalités sociales, telles qu'elles sont réparties sur les territoires, ou inégalités socio-spatiales, permettent d'identifier les « capitaux » des populations habitant sur un territoire donné : des capitaux non seulement économiques mais aussi culturels qui jouent un grand rôle sur les parcours éducatifs des élèves
- Enfin, les inégalités scolaires (possibilités offertes aux élèves) qui se distribuent inégalement sur les territoires

Il s'agit de mobiliser les leviers d'intervention de l'École afin de lutter contre ces inégalités, dans une démarche différenciée, territorialisée et résolument partenariale.

Les actions déjà en place dans l'académie

Les réseaux écoles-collèges-lycées définis à partir du parcours des élèves, chaque réseau regroupe les écoles et établissements d'un même secteur géographique de recrutement.

L'organisation du pilotage pédagogique du 1^{er} degré à partir d'une analyse fine des évaluations conduite sur les différents territoires et grâce à la mise en œuvre du plan mathématiques.

Les équipes se sont emparées du dispositif Devoirs faits afin d'offrir cette possibilité à tous les élèves de travailler après ou avant les cours dans un cadre dédié à ce travail personnel et en présence d'un enseignant ou d'un membre d'une association partenaire de l'école, même si la mise en place de ce dispositif est encore perfectible dans l'académie.

Tous les établissements pourvus d'un internat sont engagés dans une démarche de projet global qui a pour objectif de favoriser la réussite scolaire en apportant une plus-value pédagogique à travers la mise en place de formations, de pratiques professionnelles de terrain et de projets d'internat contextualisés (type Valdeblorre).

Le soutien des actions innovantes visant l'équité territoriale.

AMBITION

2024



Les leviers

- Déterminer des lignes directrices d'intervention en adoptant une approche globale qui coordonnera l'ensemble des leviers d'intervention (dispositifs, niveaux de pilotage, politiques d'allocation des moyens)
- Contractualiser à la fois les diagnostics partagés (monde économique, collectivités territoriales, services de l'État) et les actions mises en œuvre (élaboration de conventions territoriales)
- La présence du maillage territorial et la mise en place de contrats entre les lycées et la DANE
- Valoriser les territoires et échanger avec les familles sur la richesse des différences des milieux de vie.
- Communication sur les projets d'établissements
- Partage avec le tissu associatif et institutionnel du secteur

Les actions à engager

- **Déterminer les objectifs des projets de réseau** au regard des diagnostics produits par l'Observatoire des territoires et des analyses produites par les acteurs de terrain
- **L'organisation du pilotage du 1^{er} degré**
 - Considérer les classes dédoublées en éducation prioritaire comme un « observatoire » pour favoriser la diffusion de bonnes pratiques
 - Structurer une partie de la formation à partir des réflexions des équipes de terrain inter-cycles et inter-degrés en prenant mieux en compte les observations émanant des acteurs
 - Poursuivre le déploiement des actions de formation communes « ruralité et petite enfance » à destination des enseignants, agents territoriaux et élus ruraux
 - Initier de nouvelles formes de formations communes (agents territoriaux/enseignants/familles)
- **Renforcer le dispositif « Devoirs faits »**
 - Proposer/inventer des nouveaux lieux (espaces spécifiques dédiés au travail personnel) où peut s'exercer l'autonomie des élèves dans le travail qui lui est demandé
 - Engager le dispositif « Devoirs faits » dans la dynamique des réseaux écoles-collèges-lycées
- **Faire entrer nos internats dans le plan national pour l'internat du XXI^e siècle**
 - Redéfinir les projets d'internat dans le cadre du plan :
 - * Donner à chaque projet d'internat de collège et de certains lycées des territoires ruraux et de montagne une identité et une appartenance territoriales fortes en lien avec des thèmes porteurs d'avenir (arts, sports, numérique, ouverture internationale, environnement, biodiversité, sciences)
 - * Faire de chaque internat un pôle d'excellence scolaire en renforçant la plus-value éducative et pédagogique des projets par la diversification et l'adaptation des réponses pédagogiques et éducatives aux besoins des internes

AMBITION

2024



Suite

Les actions à engager

- Développer les pratiques d'auto-évaluation par les EPLE des effets du projet d'internat sur la réussite des élèves internes
- Engager les internats de l'académie dans une démarche qualité susceptible de déboucher sur une labellisation
- Développer la mutualisation des pratiques entre internats et constituer une banque académique de ressources

■ La carte des formations

- Conduire une réflexion conjointe (EN/Région) par territoire identifié autour de la constitution de la carte des formations afin de proposer une offre élargie, articulée autour des familles de métiers
- Développer une banque de stages par territoires
- Engager des actions d'éducation à la mobilité
- Favoriser le parrainage des élèves par des acteurs engagés dans l'économie locale

■ Développer une politique de ressources humaines permettant de mieux gérer les problèmes de recrutement, d'affectation et de formation dans les territoires non attractifs

■ Le numérique éducatif au service de la réduction des inégalités

- Mettre en place un écosystème pour mieux apprendre, progresser et partager (développement des ENT, accompagnement du plan ENIR, mise en place d'un label « commune connectée »)
- Rechercher et expérimenter pour faire évoluer les pratiques (mise en œuvre de Fab'écoles, collaboration avec l'INSPE)
- Développer les réseaux collaboratifs au sein des EPLE
- Utiliser le numérique pour faciliter les échanges à distance (visio-conférences, visites virtuelles)

■ Renforcer les actions favorisant la co-éducation

- Développer nos partenariats institutionnels (CAF et associations)
- Prioriser les critères sociaux dans la mise en œuvre des politiques éducatives
- Associer les parents aux actions des « Petits déjeuners »
- Développer les opérations « Café des parents »

AMBITION

2024



Les indicateurs de suivi

- Pourcentages des élèves en réussite et en besoin aux évaluations REPERES
- Tableau de suivi des enseignements en CP, CE1 voire GS et CM2 sur la base d'une série limitée d'items sélectionnés à partir d'observables partagés par les enseignants, les accompagnants et les formateurs voire les évaluateurs.
- Nombre de projets d'internat thématiques sur des besoins ou centres d'intérêt et de «résidences thématiques labellisées»
- Indicateurs de mesure du rapport des parents à l'internat : nombre de rendez-vous honorés, taux de participation aux réunions ou aux instances de pilotage de l'internat
- Indicateurs de mesure des partenariats : collectivités locales, associations sportives, structures culturelles, monde socio-économique
- Nombre des recherches-actions centrées sur les projets de territoires en lien avec les universités et les laboratoires des INSPE
- Nombre de communes concernées par le plan ENIR
- Nombre d'établissements/ d'écoles mettant en œuvre un ENT

AMBITION

2024



Objectif

Renforcer l'action éducative territoriale pour garantir une mixité scolaire et sociale

Le renforcement de l'action éducative dans certains territoires de l'académie suppose une action coordonnée et déterminée de l'ensemble des acteurs. Il s'agit à la fois de lutter contre l'isolement des territoires, la méconnaissance de leurs ressources sociales et culturelles. L'objectif visera également le renforcement de la qualité de l'offre éducative dans les territoires plus en difficulté pour les rendre attractifs et ouverts sur leur environnement et ainsi de favoriser une véritable mixité scolaire et sociale.

Les actions déjà en place dans l'académie

- Les 5 Structures de Retour à l'École (SRE) de l'académie visent à accueillir des élèves déscolarisés qui reprennent le chemin de l'École et des savoirs et à les accompagner dans leur parcours de formation et leur (re)sociabilisation
- La rédaction de la Charte des SRE, en soulignant leurs points communs et en valorisant ce qui les différencie des établissements classiques, participe de cette mise en réseau et mise en cohérence des différents dispositifs et actions de retour à l'École
- Les actions mises en place par la DAREIC et la DAAC
- L'adaptation des moyens aux caractéristiques locales tant l'isolement (maintien de structures de village) que dans le cadre de la concentration urbaine (seuils adaptés en éducation prioritaire)
- Les actions de lutte et de prévention contre les violences et les discriminations
- Les actions favorisant l'accès à la santé
- L'usage des fonds sociaux

Les leviers

- Les atouts locaux (PEDT, projets de réseaux et d'établissements)
- Les PRE et contrats de ville
- Les projets des Cités éducatives
- Les dispositifs École ouverte, Devoirs faits, Plan mercredi
- Les actions de sensibilisation des jeunes à leur environnement
- Les temps d'intervention des équipes pluri-disciplinaires (santé social psy)
- Les actions favorisant l'égalité filles-garçons

AMBITION
2024



Les actions à engager

■ L'éducation prioritaire et la politique de la ville : favoriser une action concertée de tous les acteurs

- Renforcer le pilotage académique en mettant en place un comité académique de l'éducation prioritaire couplé à une mission politique de la ville
- Créer un tableau de bord mutualisé et partagé
- Établir un plan de formation pluriannuel pour l'éducation prioritaire
- Renforcer la relation aux parents (Dispositif OEPRE, café des parents)

■ S'appuyer sur la mise en place des Cités éducatives (Saint-Laurent-du-Var/ Nice et La Seyne-sur-Mer)

L'organisation sous la forme d'une cité éducative facilitera la prise en charge globale de l'enfant tout au long de son parcours par une meilleure coordination de tous les acteurs. Dans ce cadre, la création d'une instance partenariale unique et élargie est envisagée pour accompagner, suivre chaque enfant vers la réussite en proposant des solutions adaptées à ses besoins tout au long de son parcours éducatif, de son plus jeune âge à ses 25 ans. Pour la période 2020-2022, deux axes stratégiques apparaissent comme majeurs sur le territoire :

- **Garantir l'égalité des chances** par le numérique, l'insertion professionnelle, l'accès aux soins, à la culture et aux pratiques sportives et à l'égalité des sexes
- **Renforcer l'implication de tous dans le projet éducatif** : favoriser la cohésion des acteurs et la coordination des actions mises en œuvre sur le territoire, pour développer leur impact sur le parcours des jeunes. Les actions porteront sur la mise en place d'un programme de soutien aux familles, de responsabilisation des élèves et de renforcement des partenariats

■ Renforcer le pilotage des « territoires à besoins particuliers »

- Renforcer l'accompagnement et la poursuite d'étude des élèves résidant et scolarisés en zones isolées ou en difficultés
- Favoriser des politiques éducatives adaptées à la diversité des contextes territoriaux
- Rendre attractif les territoires isolés en s'appuyant sur les caractéristiques fortes de l'environnement pour offrir des formations spécifiques

■ Mettre en œuvre un plan d'actions académique de valorisation des enseignements de patrimoine, langues et cultures régionales

Les enseignements de patrimoine, langues et cultures régionales, participent à l'épanouissement de nos élèves et leur permettent de développer un sentiment d'appartenance à un territoire de la République. Ils sont ouverts à tous les élèves et favorisent leur intégration. Les axes de travail seront les suivants :

- Mettre en place un suivi pédagogique cohérent école-collège et collège-lycée destiné à offrir aux élèves un apprentissage continu de la langue régionale sur chaque bassin concerné
- Ouvrir les parcours sur des projets liés au patrimoine et à la culture régionale

AMBITION

2024



Suite

Les actions à engager

- **Donner aux élèves des habitudes de mobilité, favoriser l'ouverture culturelle et les pratiques linguistiques en s'appuyant sur**
 - Le plan d'actions académique « Osez les langues vivantes »
 - Les projets ERASMUS+, MOVE
 - Les mobilités inter-catégorielles (PRISME, ex-MOISSON)
 - Le programme SEILC (formations en langue afin de renforcer l'enseignement de l'anglais dans le 1^{er} degré)
 - Le programme Science in schools qui permet d'assurer la promotion d'activités scientifiques auprès de publics mixtes
 - Le développement d'expérimentations d'immersion linguistique notamment dans le 1^{er} degré

- **Consolider le maillage des dispositifs relais**

Les indicateurs de suivi

- Tableau de bord éducation prioritaire/politique de la ville
- Suivi des élèves pris en charge dans les SRE
- Mobilités ERASMUS
- Projets linguistiques expérimentaux

AMBITION

2024





Favoriser le développement professionnel de tous les personnels : un enjeu de réussite et d'épanouissement

Le développement professionnel désigne une dynamique d'apprentissage et de transformation qui engage savoirs, compétences et identité professionnelle. Il permet à chacun de développer son potentiel dans l'exercice de ses fonctions en cohérence avec ses aspirations personnelles et professionnelles donc de favoriser le bien-être au travail.

Il s'agit de développer un meilleur accompagnement en termes de formation, de mobilité professionnelle et d'avancement de carrière pour chaque personnel en lui permettant d'identifier, avec ou sans aide, ses besoins de formation.

Il s'agit de permettre à tout personnel d'être acteur et de se situer dans son parcours professionnel en lui donnant accès à une RH de proximité.

Le développement professionnel de tous les personnels contribue à leur épanouissement, à l'évolution des pratiques et aussi à la réussite des élèves.

Thématiques associées

Accompagnement des personnels *Carrière et parcours professionnel valorisé* *Démarche collaborative et participative* *Formation continue tout au long de la vie* *INSPE* *IH2EF* *Lieux et temps de partage et d'échanges* *Qualité de vie au travail* *Ressources humaines de proximité*

Objectifs

-  Reconnaître et valoriser l'implication des personnels dans leur parcours de formation et les accompagner vers de nouvelles formes de développement professionnel
-  Proposer à tous les personnels une offre de formation riche, diversifiée et adaptée aux besoins ainsi qu'aux attentes des individus et des collectifs
-  Développer un accompagnement qualitatif et de proximité du parcours professionnel des personnels

Objectif

Reconnaître et valoriser l'implication des personnels dans leur parcours de formation et les accompagner vers de nouvelles formes de développement professionnel

Reconnaître et valoriser l'implication des personnels dans leur développement professionnel, c'est se donner les moyens de connaître, de reconnaître, de soutenir et de mettre en valeur l'implication des acteurs de l'éducation dans une dynamique de développement professionnel individuel et/ou collectif. L'engagement dans un projet de développement professionnel peut varier, au fil d'une carrière, en fonction des parcours, de leurs contingences et des aspirations propres à chacun. Aussi les choix individuels auront-ils besoin d'être soutenus et accompagnés de manière différenciée et avec bienveillance.

Reconnaître et déployer de nouvelles formes de développement professionnel, c'est considérer que les voies pour apprendre et évoluer dans ses pratiques ou dans son parcours professionnel sont plurielles. C'est également accompagner les personnels sur une durée longue et conçue en termes de progression. Il s'agit de repenser le continuum de formation (de la formation initiale à la formation tout au long de la vie). Ce parcours se construit conjointement avec l'INSPE, pour les personnels enseignants et d'éducation, notamment pour la formation initiale, mais également avec les universités, le monde de la recherche ainsi qu'avec les partenaires associés.

Le développement professionnel requiert l'implication de l'individu et l'impulsion du collectif. De fait, les initiatives collectives comme les implications individuelles devront s'inscrire dans la durée et être reconnues en tant que telles.

Les actions déjà en place dans l'académie

■ Reconnaissance et valorisation des personnels

Dans le cadre des rendez-vous de carrière ou des entretiens professionnels, les inspecteurs, les personnels de direction, les chefs de service valorisent l'engagement des personnels dans leur développement professionnel. Les différents médias académiques (sites, CAP'Radio, CAP'TV) et les rencontres académiques reconnaissent et valorisent l'implication des personnels. Cela contribue également au développement professionnel de la communauté apprenante.

■ De nouvelles modalités de développement professionnel

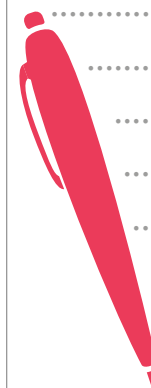
- Apprendre en travaillant avec les autres :

* Les unités d'enseignement ou les réseaux d'établissements ainsi que les différentes instances comme le conseil École-Collège, le conseil de cycle, le conseil pédagogique constituent autant d'opportunités de développement professionnel

* Les collectifs de travail, sous toutes leurs formes, sont soutenus et suivis par des formateurs experts ou par des accompagnateurs Cardie

AMBITION

2024



Suite

Les actions déjà en place

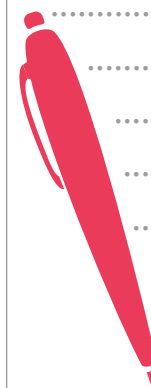
- Apprendre des autres et d'ailleurs par les échanges :
 - * Les rencontres académiques de l'innovation reconnaissent et valorisent les dynamiques d'innovation à l'œuvre dans les unités d'enseignement. Elles permettent aussi un partage entre pairs et une mise en réseau professionnel productive et accompagnée.
 - * Différents programmes de mobilité européenne existent en lien avec la DAREIC : ils ont concerné ou concernent des personnels d'encadrement et administratifs, des néo-titulaires du 2nd degré, mais aussi des enseignants des deux degrés (Erasmus+, PRIMO, Jules Verne).
- Apprendre autrement, se former plus librement :
 - * La mise à disposition d'un lieu aux scénographies favorisant les pratiques expérimentales : le Lab 110bis Nice est un lieu de développement professionnel au rectorat, ouvert à tous les personnels du site et de l'académie à leur initiative. Des sessions de travail collectif y sont organisées. Cette façon de travailler autrement constitue une opportunité féconde.
 - * Les ressources du numérique pour des temps et des rythmes d'apprentissage différenciés au service du plus grand nombre : les formations via M@gistère sont de nouvelles voies de formation et d'autoformation aujourd'hui reconnues dans le parcours professionnel de tous les personnels.

Les leviers

- Reconnaissance des expertises de chacun dans une démarche de co-construction de projets
- Nouveau partage des rôles et des responsabilités au service de l'intérêt des élèves et dans le cadre d'une vision et de valeurs partagées
- Implication et engagement des personnels grâce au développement d'un sentiment d'appartenance à une communauté de travail et de valeurs
- Réflexivité professionnelle
- Reconnaissance, valorisation et mutualisation des initiatives individuelles et collectives ainsi que des innovations
- Mise en œuvre d'une intelligence collective promouvant les collaborations inter-catégorielles autour d'un objectif commun

AMBITION

2024



Les actions à engager

- **Renforcer la reconnaissance professionnelle** en conservant la mémoire des acquis de l'expérience des personnels et des collectifs
- **Permettre aux écoles, aux établissements et aux services de s'inscrire dans une démarche d'auto-évaluation** sur leur contribution au développement professionnel
- **Accompagner, valoriser et transférer les réussites et les innovations** pédagogiques et administratives
- **Soutenir et faciliter la mise en place de « communautés d'apprentissage professionnel » dans les organisations** ; pour ce faire, l'académie s'attachera à étendre à tous les personnels la pratique des groupes de développement qui favorisent la conversion d'un savoir tacite en connaissances partagées dans l'interaction ; elle soutiendra les usages du numérique facilitant la mutualisation
- **Développer des tiers-lieux apprenants** entre pairs, à destination des personnel
- **Reconnaître l'apprentissage par l'exploration que permettent les outils numériques pour valider les compétences acquises**

Les indicateurs de suivi

- Nombre d'inscrits au PAF : par unité d'enseignement, réseau d'établissements, circonscription, service, département, pôle
- Nombre de personnels inscrits aux certifications complémentaires, aux concours,...
- Nombre de projets innovants facilités et signalés via Innovathèque
- Nombre de formations de proximité impulsées : par unité d'enseignement, réseau d'établissements, circonscription, service, département, pôle
- Nombre d'inscrits à des formations via M@gistère

AMBITION

2024



Objectif

Proposer à tous les personnels une offre de formation riche, diversifiée et adaptée aux besoins et aux attentes des individus et des collectifs

En se fixant cet objectif, l'académie s'engage à accompagner le projet de développement professionnel de chacun des personnels de l'académie dans un cadre optimal. L'offre académique de formation sera diversifiée afin de répondre simultanément aux besoins ainsi qu'aux attentes des différents métiers ; elle intégrera des formations adaptées aux besoins spécifiques de l'environnement professionnel de chacun, et elle veillera à proposer des formations aux usages et à la culture numérique pour mieux appréhender les évolutions des métiers.

Il s'agira de proposer à tous les personnels une offre de formation riche, nourrie par la recherche, la connaissance des systèmes éducatifs étrangers et la culture numérique, afin de fournir les réponses les plus adaptées à la diversité des besoins exprimés sur le terrain.

Ainsi, les modalités de formation seront plurielles. Elles emprunteront aux ressources du numérique, sans oublier pour autant le caractère essentiel de la formation en présentiel qui seule rend possible les échanges entre pairs tout en favorisant le développement de réseaux professionnels sur l'ensemble du territoire.

Les actions déjà en place dans l'académie

- Un plan académique de formation comportant un éventail varié de formations: préparations aux concours, formations en lien avec les derniers acquis de la recherche scientifique (neurosciences, sciences cognitives...), formation personnalisée à l'entrée dans le métier et co-construite avec l'INSPE, formations en lien avec la société inclusive, formations au numérique, groupes de développement, formations en ligne via M@gistère, formations hybrides
- Une offre plurielle de formations à candidatures individuelles pour tenir compte de la diversité des besoins et des attentes, tant dans les domaines métiers que dans le champ des connaissances disciplinaires
- Un accompagnement des besoins identifiés par les collectifs de travail et adapté aux problématiques locales : une politique volontariste d'offre de formations de proximité a été mise en place pour favoriser les conditions d'un travail partagé au sein d'une organisation apprenante (établissement ou réseau d'établissements)
- Un soutien académique à l'innovation et à l'expérimentation : à cet égard, l'organisation des rencontres académiques de l'innovation et du colloque Ecritech' met en lumière l'existence de ces démarches innovantes au sein de notre académie et contribue à ouvrir des possibles
- Des mobilités dans le cadre de projets Erasmus

AMBITION
2024



Les leviers

- Une culture académique du développement professionnel et de l'innovation
- Un travail en étroite collaboration avec l'INSPE, ainsi qu'avec les universités et les laboratoires de recherche de notre région académique
- Un engagement académique à développer les compétences pédagogiques des enseignants
- Une mobilisation volontariste de tous les acteurs de la communauté

Les actions à engager

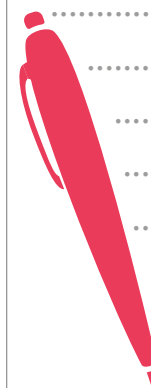
- **Pratiquer en amont une écoute fine des besoins et des attentes** des personnels, des experts, des organisations et des territoires en développant des outils d'enquête
- **Renforcer le développement de parcours hybrides** permettant notamment un lien durable entre formés et formateurs-accompagnateurs
- **Soutenir le développement des formations répondant aux besoins des territoires**
- **Diversifier et enrichir l'offre de formation** dans les domaines Administratif, Technique, Santé, Social
- **Poursuivre l'accompagnement du développement professionnel des formateurs** en lien avec l'innovation et les apports de la recherche
- **Favoriser des temps de présentation de l'offre de formation proposée au PAF**

Les indicateurs de suivi

- Utilisation des outils d'enquête afin de dresser un état des lieux régulier des besoins et attentes
- Analyse des évolutions des demandes de formation pour une meilleure adaptation de l'offre
- Bilan quantitatif et qualitatif des actions concernant le développement professionnel des différents personnels et des formateurs
- Taux d'inscription des ATSS dans les formations
- Taux d'inscription des personnels d'enseignement, d'éducation et d'orientation dans les formations
- Miroir du développement professionnel par établissement, réseau d'établissements, département académie

AMBITION

2024



Objectif

Développer un accompagnement qualitatif et de proximité du parcours professionnel des personnels

Développer un accompagnement qualitatif du parcours professionnel et au plus près des personnels, c'est renforcer l'accompagnement de tous les agents de l'académie tant en matière de développement professionnel qu'en matière d'évolution ou de mobilité dans la carrière. En effet, il semble indispensable que les personnels conservent leur haut niveau de qualification et puissent aussi s'adapter aux nouveaux défis dans le cadre des réformes menées au sein de l'École pour répondre aux profondes mutations sociales.

Dans le cadre du rendez-vous de carrière ou de l'entretien professionnel, il s'agit également de sensibiliser les personnels encadrants à prendre en compte, de façon diversifiée, l'individualité des trajectoires professionnelles et des parcours de formation. Une analyse partagée rend possible un accompagnement dans leur parcours professionnel plus adapté aux besoins des personnels, accompagnement qui relève d'une « RH de proximité ».

Les actions déjà en place dans l'académie

- La rénovation de la gestion de la carrière des personnels
- Une gestion de carrière par des personnels identifiables et connus des agents
- Un accompagnement au travers du PPCR
- L'existence de personnes-ressources de proximité : la possibilité d'adresser les enseignants à la CRHP (conseiller RH de proximité)
- La démarche « Enquête climat scolaire »

Les leviers

L'écoute bienveillante et la professionnalité des accompagnateurs du parcours des agents (inspecteurs, personnels de direction ou chef de département, de service, CRHP, CMC, gestionnaires...).

Une relation de proximité avec des accompagnateurs identifiés, formés et maîtrisant les subtilités du système éducatif et du monde extérieur à l'École.

L'action conjointe des différents acteurs de l'accompagnement du parcours des agents.

AMBITION
2024



Les actions à engager

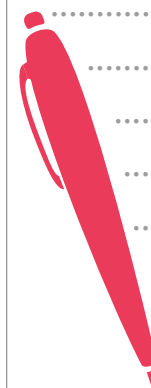
- Renforcer le travail commun entre personnels encadrants et personnels RH, notamment dans le cadre du PPCR
- Organiser un séminaire à destination des personnels d'encadrement et des personnels RH sur la question commune de l'accompagnement des parcours professionnels
- Soutenir la mise en œuvre et favoriser la visibilité des actions de la RH de proximité et de ses potentiels d'accompagnement auprès de tous les acteurs pour établir des bilans et dessiner des perspectives à certains moments stratégiques de la carrière (renforcer la communication institutionnelle de proximité et soutenir l'utilisation de ProxiRH)
- Proposer aux agents un accompagnement et un conseil individualisés tant dans la perspective d'une évolution de carrière ou d'un projet de mobilité que dans un contexte de difficultés professionnelles
- Engager une réflexion sur l'articulation entre la qualité de vie au travail et la qualité de vie globale
- Développer des ateliers d'analyse de pratiques professionnelles.
- Mettre en œuvre des journées de la mobilité professionnelle
- Faciliter le développement du volet accompagnement du PPCR en développant des outils numériques adaptés
- Soutenir l'apprentissage tout au long de la vie professionnelle

Les indicateurs de suivi

- Bilan quantitatif et qualitatif des formations mises en œuvre favorisant le bien-être au travail ou en prévention des risques professionnels (voix, yoga,...)
- Nombre de demandes de mobilité
- Nombre de demandes de reconversions
- Nombre de demandes de rendez-vous RH de proximité et CMC
- Nombre de demandes de rendez-vous à l'initiative de l'agent avec le médecin de prévention
- Analyse des indicateurs RH sur l'évolution des problématiques traitées

AMBITION

2024





Indicateurs de suivi



Indicateurs de suivi de mise en œuvre de priorités nationales

(OVQ : objets de la vie quotidienne)

- Devoirs faits
- Dédouplements en éducation prioritaire
- Résultats aux évaluations CP/CE1
- Indicateurs relatifs à l'École inclusive
- SNU (Service National Universel)

Indicateurs de suivi du projet

dans le futur tableau de bord académique

Permettre à chaque élève de comprendre les défis sociétaux et de s'engager

- Nombre d'élèves engagés dans des dispositifs ou des actions citoyennes, éco-citoyennes, culturelles et sportives
- Nombre de projets pédagogiques associés à des actions mémorielles, citoyennes ou de défense
- Nombre d'établissements et d'écoles labellisés «E3D», «Génération 2024», «100% EAC»

Permettre à chaque élève de construire son avenir

Les indicateurs relatifs à la performance des élèves :

- Acquis des élèves
- Espérance pour un élève de 6^e d'obtenir le baccalauréat
- Taux d'accès au diplôme et sorties de formation

Les indicateurs relatifs à la performance des établissements :

- Devenir des élèves (orientation post 3^e et taux de passage)
- IVAL

La poursuite d'études dans l'enseignement supérieur :

- Taux de poursuite des nouveaux bacheliers
- Taux de poursuite des bacheliers pro vers un BTS
- Taux poursuite des bacheliers techno vers les BTS et DUT

Suite

Indicateurs de suivi du projet

dans le futur tableau de bord académique

Favoriser l'équité territoriale

- Tableau de bord de l'éducation prioritaire et de la politique de la ville
- Résultats aux évaluations nationales
- % d'établissements ayant un internat en éducation prioritaire, hors éducation prioritaire, en zone rurale
- Enquête ETIC
- Nombre d'établissements/ d'écoles mettant en œuvre un ENT
- Mobilités ERASMUS
- Projets linguistiques expérimentaux

Favoriser le développement professionnel de tous les personnels

- Taux de personnels inscrits dans des actions de développement professionnel (enseignant, éducation, encadrement, administratif, technique, santé)
- Taux de personnels engagés dans des actions de formation individuelles, désignées, nationales
- Taux de formation de proximité en établissement-réseau d'établissement-inter-degrés)
- Taux de personnels inscrits dans des formations à distance M@gistère ou autres
- Évolution du taux de demandes de groupes de développement entre pairs
- Taux de réponse aux enquêtes sur les attentes et besoins en termes de développement professionnel
- Évaluation des actions de formation
- Taux de demandes et de réponses aux demandes d'accompagnement par les RH de proximité ; enquêtes de satisfaction



Annexes



Les chiffres clés de l'académie de Nice 2018-2019

Le 1^{er} degré

197 098 écoliers

1 143 écoles

Le 2nd degré

98 887 collégiens

66 107 lycéens (hors post-bac)

11 059 apprentis dont 2 277 en CFA publics

177 collèges

89 lycées dont 28 lycées professionnels

15 CFA + 1 agricole

Le supérieur

61 204 étudiants y compris STS CPGE

2 universités

Le personnel

35 696 personnels (rentrée 2017)

L'éducation prioritaire

26 722

élèves scolarisés en réseau d'éducation prioritaire

14 collèges
et **98** écoles

10% des élèves du secteur public sont en éducation prioritaire

Un taux de scolarisation dès 2 ans en éducation prioritaire **plus important** qu'au niveau national

La quasi-totalité des classes de CP dédoublées



Plus de chiffres sur
ac-nice.fr/chiffres

Poids des effectifs scolaires des départements en 2019

Dans le 1^{er} degré

Public & privé

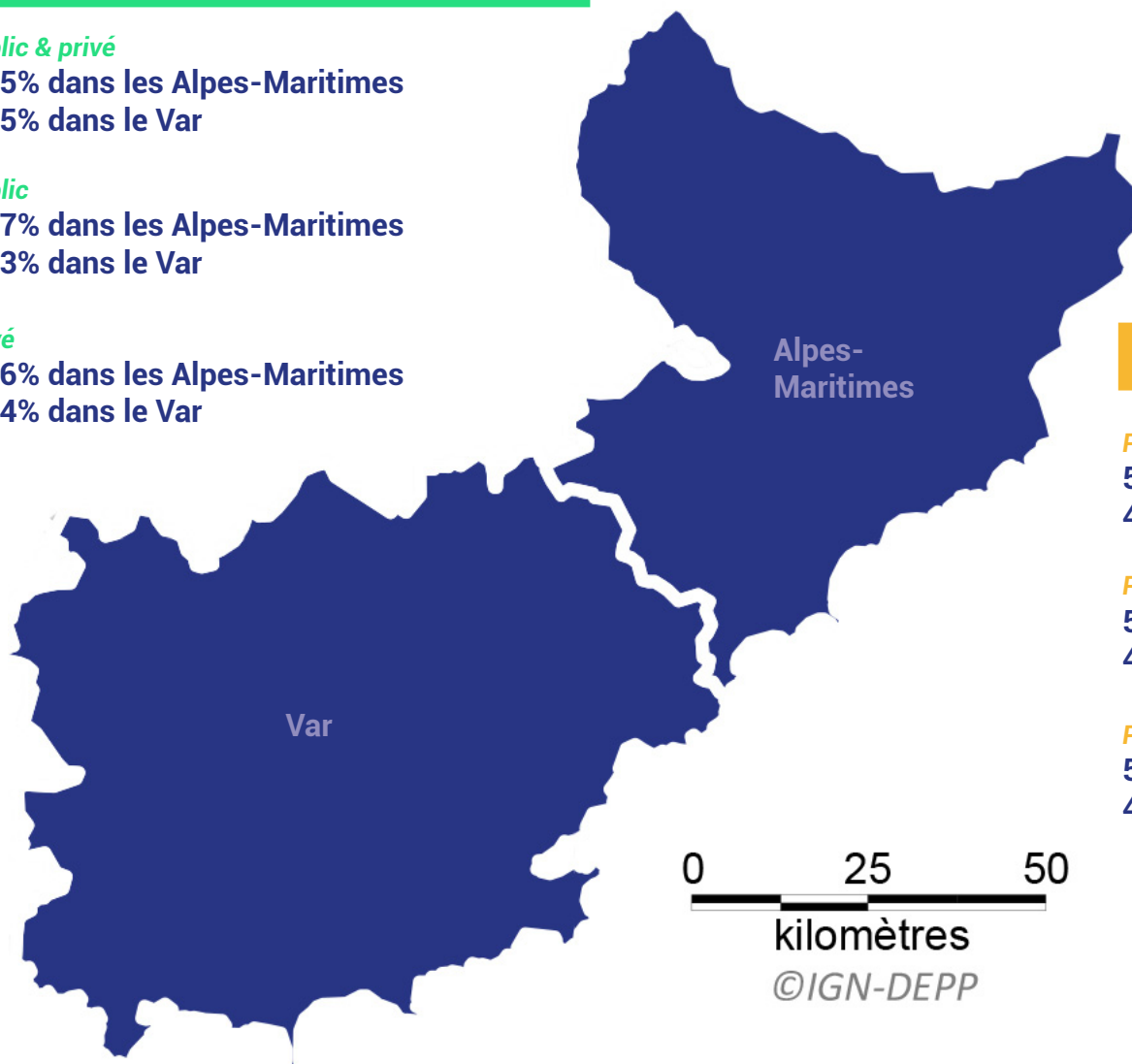
51,5% dans les Alpes-Maritimes
48,5% dans le Var

Public

50,7% dans les Alpes-Maritimes
49,3% dans le Var

Privé

60,6% dans les Alpes-Maritimes
39,4% dans le Var



Dans le 2nd degré

Public & privé

52,4% dans les Alpes-Maritimes
47,6% dans le Var

Public

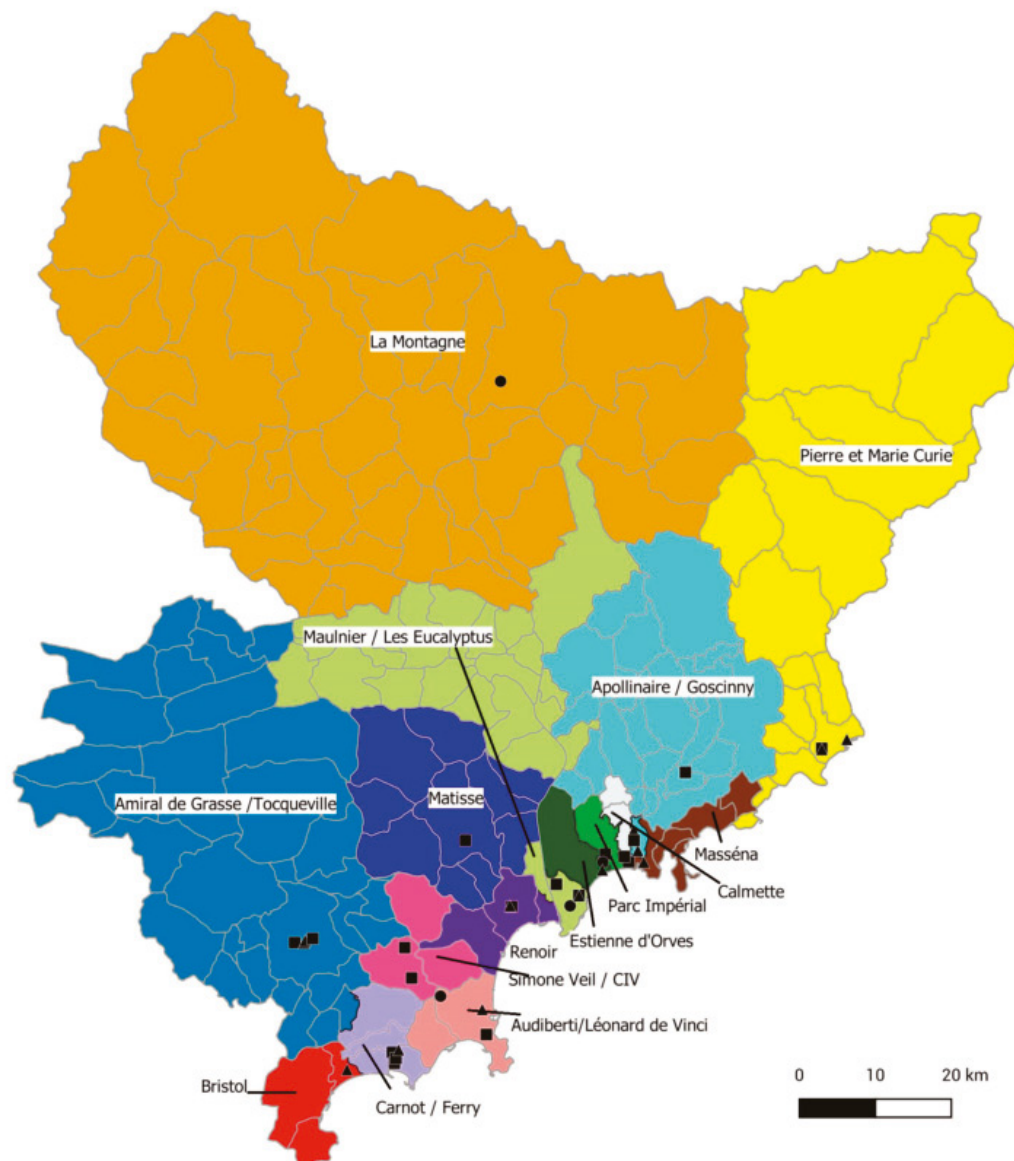
51,5% dans les Alpes-Maritimes
48,5% dans le Var

Privé

57,8% dans les Alpes-Maritimes
42,2% dans le Var

Réseaux d'éducation des Alpes-Maritimes

Secteur public – Effectifs 2019-2020



ALPES MARITIMES

AMIRAL DE GRASSE TOCQUEVILLE

18 810 ÉLÈVES - (11,1%)

68 écoles : 10 766 élèves (11,7%)
9 CLG : 4 888 élèves (11,4%)
2 LGT, 2 LP : 3 156 élèves (9,3%)

ESTIENNE D'ORVES

9 772 ÉLÈVES - (5,8%)

33 écoles : 5 532 élèves (6%)
3 CLG : 1 866 élèves (4,3%)
1 LPO : 2 374 élèves (7%)

APOLLINAIRE - GOSCINNY

22 311 ÉLÈVES - (13,2%)

82 écoles : 13 324 élèves (14,5%)
9 CLG : 5 310 élèves (12,4%)
2 LGT, 3 LP : 3 677 élèves (10,8%)

MASSENA

7 311 ÉLÈVES - (4,3%)

25 écoles : 3 828 élèves (4,2%)
3 CLG : 1 868 élèves (4,3%)
1 LGT : 1 615 élèves (4,8%)

AUDIBERTI - DE VINCI

13 980 ÉLÈVES - (8,3%)

40 écoles : 7 678 élèves (8,4%)
6 CLG : 3 143 élèves (7,3%)
1LGT, 1 LPO, 1LP : 3 159 élèves (9,3%)

MATISSE

7 718 ÉLÈVES - (4,6%)

29 écoles : 4 361 élèves (4,7%)
3 CLG : 2 346 élèves (5,5%)
1 LGT : 1 011 élèves (3%)

BRISTOL

8 590 ÉLÈVES - (5,1%)

25 écoles : 4 650 élèves (5,1%)
4 CLG : 2 522 élèves (5,9%)
1LGT, 1LP : 1 418 élèves (4,2%)

MAULNIER-LES EUCALYPTUS

16 560 ÉLÈVES - (9,8%)

52 écoles : 7 744 élèves (8,4%)
6 CLG : 4 232 élèves (9,9%)
2LGT, 1 LPO, 2LP : 4 584 élèves (13,5%)

CALMETTE

6 807 ÉLÈVES - (4%)

20 écoles : 3 778 élèves (4,1%)
2 CLG : 1 710 élèves (4%)
1LGT : 1 319 élèves (3,9%)

MONTAGNE

2 752 ÉLÈVES - (1,6%)

26 écoles : 1 388 élèves (1,5%)
4 CLG : 933 élèves (2,2%)
1 LPO : 431 élèves (1,3%)

CARNOT - FERRY

12 819 ÉLÈVES - (7,6%)

35 écoles : 6 713 élèves (7,3%)
5 CLG : 2 968 élèves (6,9%)
1LG, 1 LGT, 1LP : 3 138 élèves (9,2%)

PARC IMPÉRIAL

11 711 ÉLÈVES - (6,9%)

33 écoles : 6 883 élèves (7,5%)
4 CLG : 3 051 élèves (7,1%)
1LGT : 1 777 élèves (5,2%)

CURIE

9 285 ÉLÈVES - (5,5%)

44 écoles : 5 519 élèves (6%)
6 CLG : 2 240 élèves (5,2%)
1LGT, 2LP : 1 526 élèves (4,5%)

RENOIR

11 493 ÉLÈVES - (6,8%)

33 écoles : 6 310 élèves (6,9%)
5 CLG : 2 959 élèves (6,9%)
1 LGT, 1LP : 2 224 élèves (6,5%)

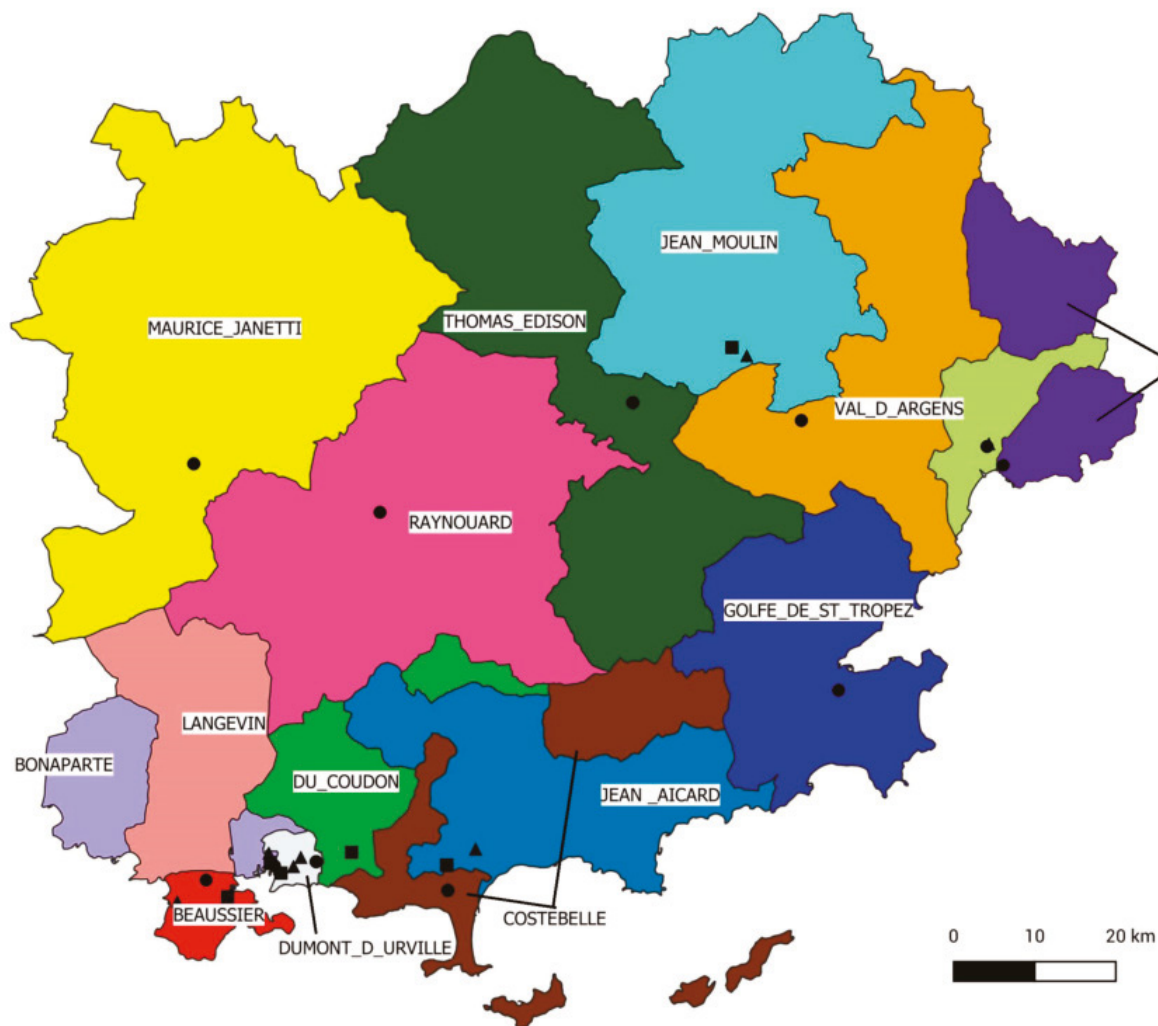
VEIL - CIV

8 835 ÉLÈVES - (5,2%)

15 écoles : 3 356 élèves (3,7%)
4 CLG : 2 926 élèves (6,8%)
2LGT : 2 553 élèves (7,5%)

Réseaux d'éducation du Var

Secteur public - Effectifs 2019-2020



VAR

ALBERT CAMUS

8 250 ÉLÈVES - (5,1%)
 24 écoles : 4 679 élèves (5,2%)
 3 CLG : 1 890 élèves (4,5%)
 1 LPO, 1LP : 1 681 élèves (5,5%)

JEAN MOULIN

10 063 ÉLÈVES (6,2%)
 38 écoles : 5 158 élèves (5,8%)
 4 CLG : 2 607 élèves (6,2%)
 1 LGT, 1 LP : 2 298 élèves (7,6%)

BEAUSSIER

15 107 ÉLÈVES - (9,3%)
 46 écoles : 8 716 élèves (9,8%)
 7 CLG : 4 015 élèves (9,6%)
 1 LGT, 1LP : 2 376 élèves (7,8%)

LANGEVIN

6 472 ÉLÈVES (4%)
 17 écoles : 3 159 élèves (3,5%)
 3 CLG : 1 640 élèves (3,9%)
 1 LPO : 1 673 élèves (5,5%)

BONAPARTE

18 645 ÉLÈVES - (11,5%)
 76 écoles : 11 891 élèves (13,3%)
 8 CLG : 3 873 élèves (9,2%)
 1 LGT, 1 LPO, 1LP : 2 881 élèves (9,5%)

MAURICE JANETTI

11 741 - (7,3%)
 38 écoles : 6 649 élèves (7,4%)
 5 CLG : 3 387 élèves (8,1%)
 1 LPO : 1 705 élèves (5,6%)

COSTEBELLE

8 606 ÉLÈVES - (5,3%)
 35 écoles : 4 896 élèves (5,5%)
 3 CLG : 2 168 élèves (5,2%)
 1 LPO : 1 542 élèves (5,1%)

RAYNOUARD

13 668 ÉLÈVES (8,5%)
 47 écoles : 7 979 élèves (8,9%)
 6 CLG : 3 844 élèves (9,1%)
 1 LPO : 1 845 élèves (6,1%)

DU COUDON

13 836 ÉLÈVES - (8,6%)
 45 écoles : 7 380 élèves (8,3%)
 6 CLG : 3 696 élèves (8,8%)
 1 LGT, 1 LPO : 2 760 élèves (9,1%)

SAINT-EXUPERY

7 689 ÉLÈVES - (4,8%)
 23 écoles : 3 833 élèves (4,3%)
 3 CLG : 2 060 élèves (4,9%)
 1 LPO : 1 796 élèves (5,9%)

DUMONT D'URVILLE

10 422 ÉLÈVES - (6,4%)
 22 écoles : 4 133 élèves (4,6%)
 5 CLG : 2 613 élèves (6,2%)
 1 LGT, 2 LP : 3 676 élèves (12,1%)

THOMAS EDISON

8 702 ÉLÈVES - (5,4%)
 32 écoles : 5 099 élèves (5,7%)
 4 CLG : 2 442 élèves (5,8%)
 1 LPO : 1 161 élèves (3,8%)

GOLFE DE SAINT-TROPEZ

8 043 ÉLÈVES - (5%)
 26 écoles : 4 499 élèves (5%)
 4 CLG : 2 208 élèves (5,3%)
 1 LPO : 1 336 élèves (4,4%)

VAL D'ARGENS

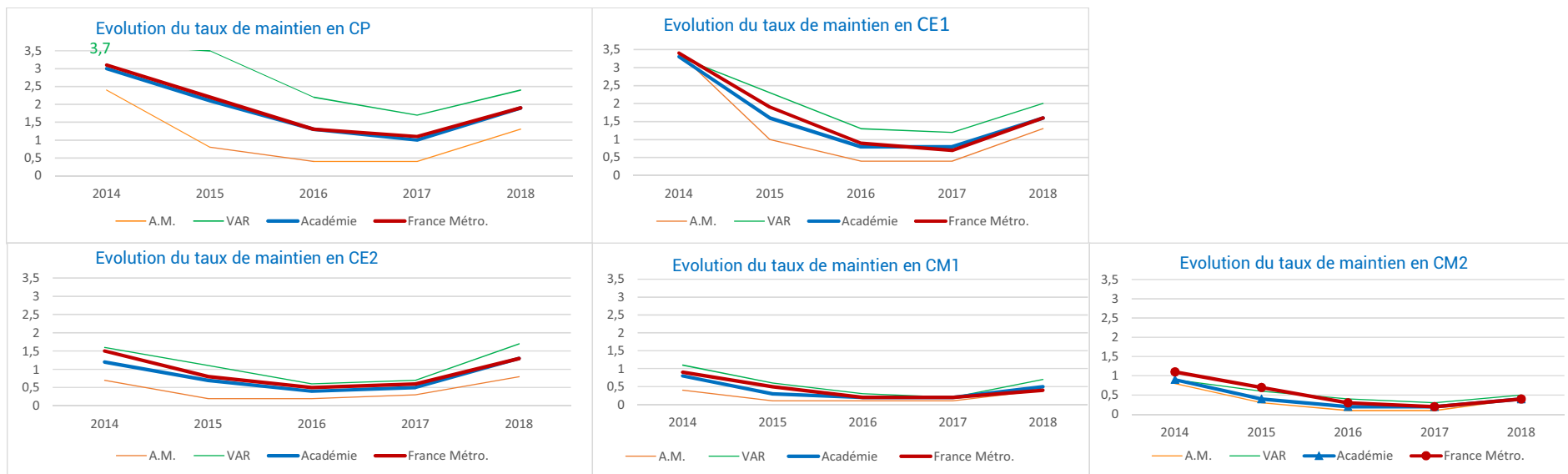
10 613 ÉLÈVES - (6,6%)
 30 écoles : 6 290 élèves (7%)
 5 CLG : 2 995 élèves (7,1%)
 1 LPO : 1 328 élèves (4,4%)

JEAN AICARD

9 774 ÉLÈVES - (6%)
 29 écoles : 4 893 élèves (5,5%)
 5 CLG : 2 591 élèves (6,2%)
 1 LGT, 1 LP : 2 290 élèves (7,5%)

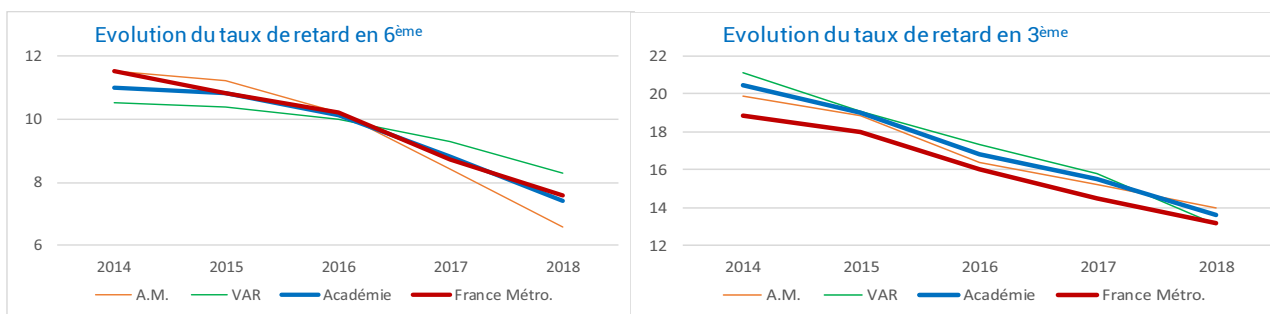
Indicateurs du projet académique

Évolution du taux de maintien

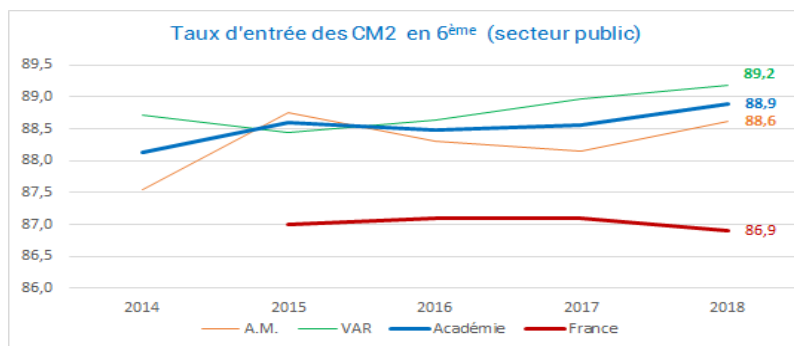


Source APAE: secteur public

Évolution du taux de retard

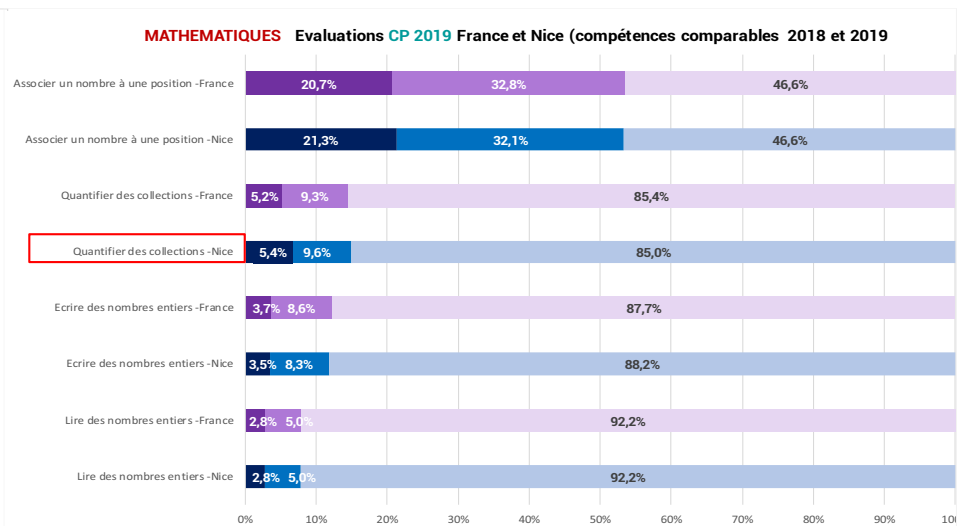
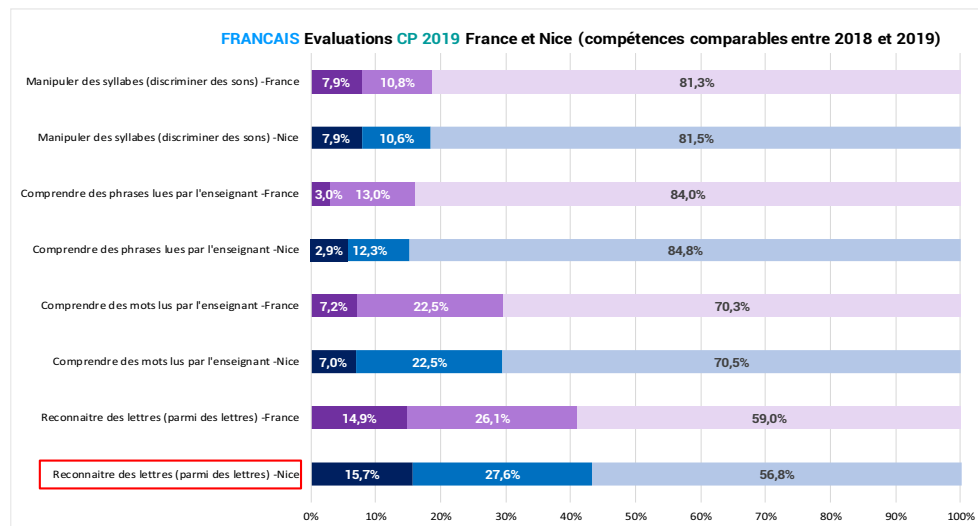


Source APAE: secteur public

Taux d'entrée des CM2 en 6^e

Source : DEPP PREV2D flux des constats de rentrée (Flux : secteur public à secteur public)

Évaluations CP 2019



Source : DEPP Evaluation de rentrée CP et CE1 2019

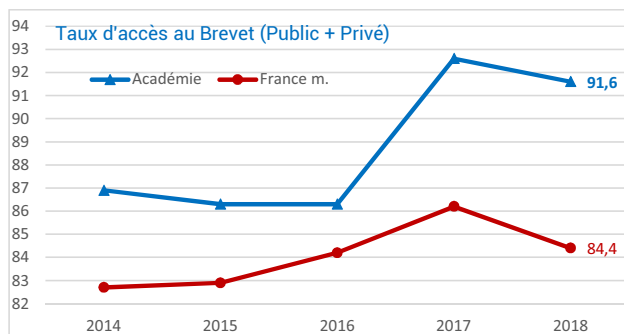
Évolution des résultats de la JDC de 2013 à 2018 : proportion de jeunes en difficulté de lecture (%)

	2013	2014	2015	2016	2017*	2018
Alpes-Maritimes	6,4	6,7	7,0	7,7	8,0	8,4
Var	7,0	7,9	8,6	9,0	10,5	10,4
Nice	6,7	7,3	7,8	8,4	9,2	9,4

Sources : Ministère des Armées - DSN, MENJ-MESRI-DEPP

* Avertissement : en raison de problèmes techniques, l'année 2017 marque une rupture de série par rapport aux années antérieures.

Taux d'accès au brevet / Évolution du taux de passage / Part des voies de formation niveau V

**Taux d'accès**

Source : DEPP Indicateur de performance

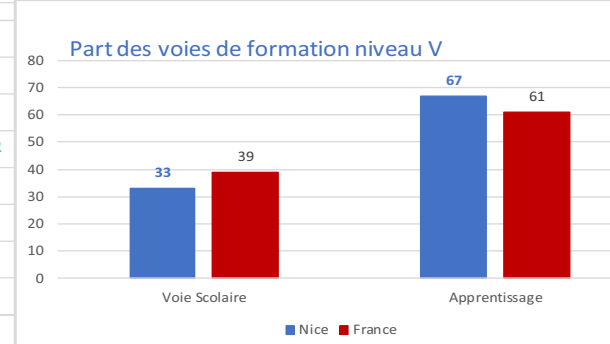
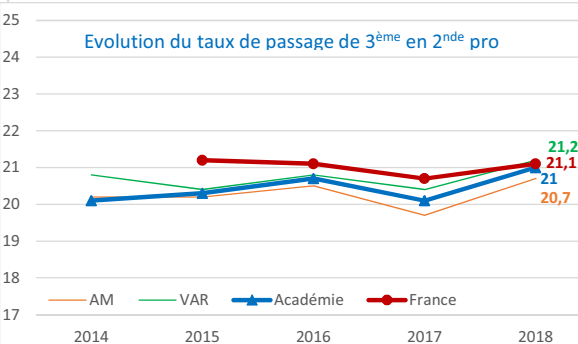
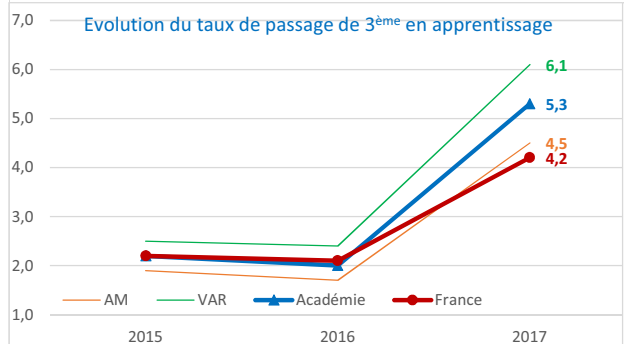
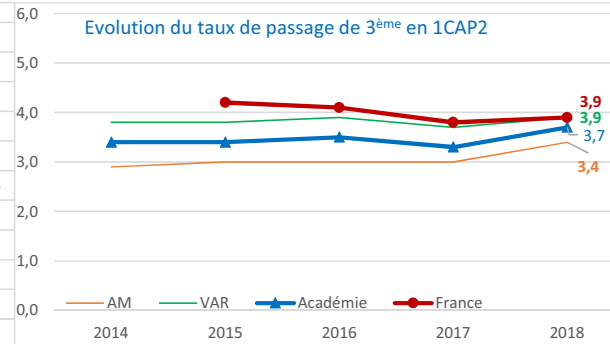
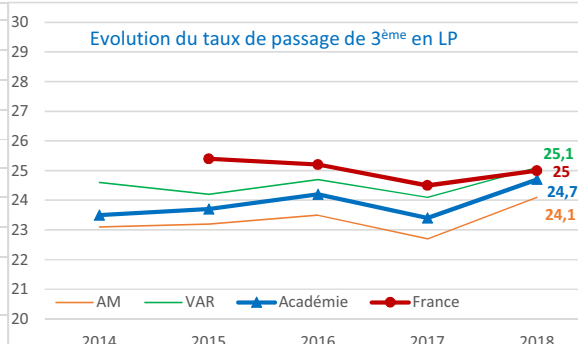
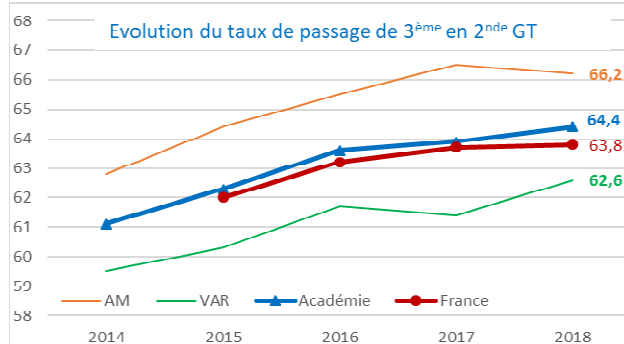
LOLF Champ : Public + privé sous contrat ; France Métropolitaine + DOM hors Mayotte

Évolution du taux passage

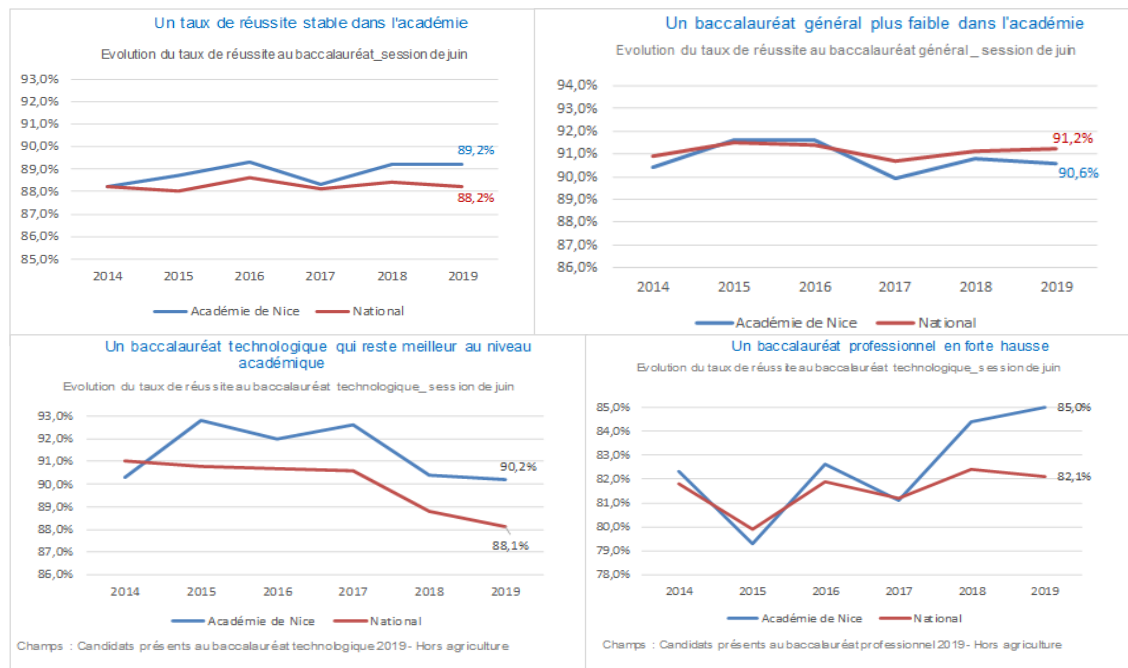
Source : APAE (référence : secteur public)

Part des voies de formation niveau V

Source : BCP apprentissage en 2017 – Traitement PP

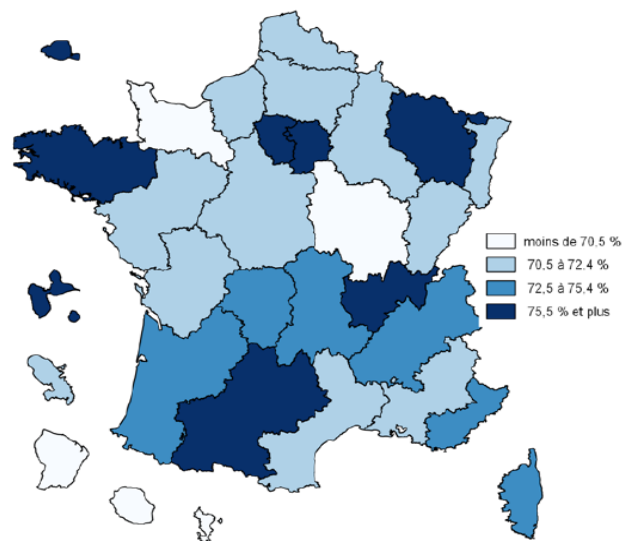


Indicateurs baccalauréat



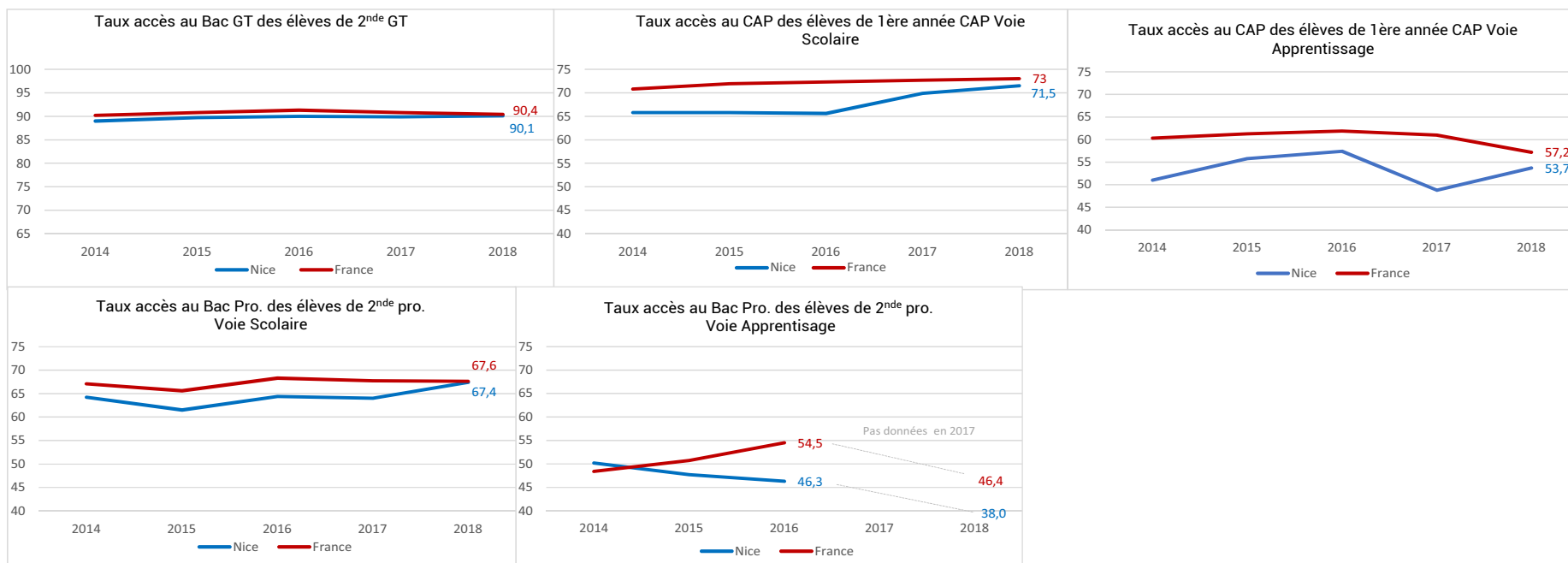
Champ : Académie y compris Monaco, France : Métro+DROM

Source : OCEAN session Juin 2019 hors séries agricoles en bac professionnel et technologique

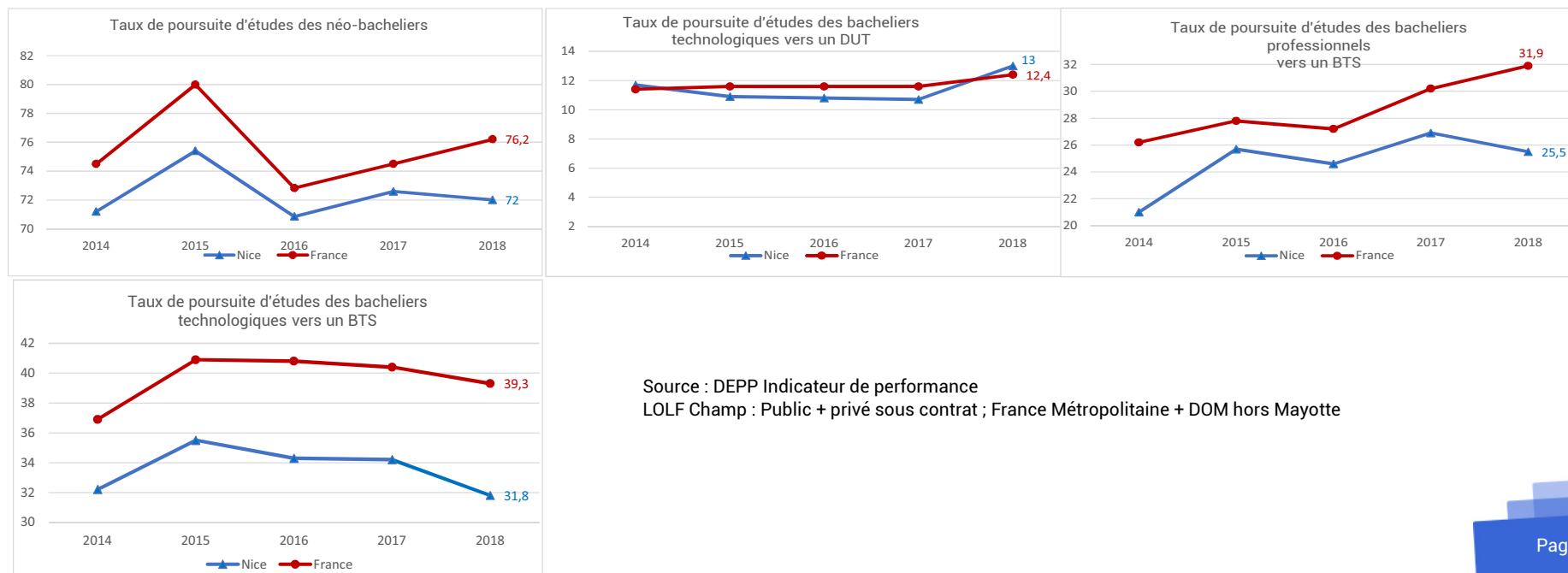
Espérance d'obtenir le baccalauréat toutes voies confondues pour un élève de 6^e (2018) (public + privé)

Source : MENJ DEPP, Système d'information Ocean-Scolarité ; MAA

Les taux d'accès aux diplômes du second cycle



Les taux de poursuite des bacheliers vers l'enseignement supérieur



Source : DEPP Indicateur de performance
LOLF Champ : Public + privé sous contrat ; France Métropolitaine + DOM hors Mayotte

AESH : Accompagnant des élèves en situation de handicap
APAE : indicateurs d'aide au pilotage et à l'autoévaluation des établissements
BTS : Brevet de technicien supérieur
CA : Conseil d'administration
CAP : Certificat d'aptitude professionnelle
CAVL : Comité académique de la vie lycéenne
CDJ : Conseil départemental des jeunes
CDSG : Classe de défense et de sécurité globale
CFA : Centre de formation d'apprentis
CNVL : Conseil national de la vie lycéenne
CP : Cours préparatoire
CRHP : Conseiller en ressources humaines de proximité
CROUS : Centre régional des œuvres universitaires
CSE : Conseil supérieur de l'éducation
CVC : Conseil de vie collégienne
CVL : Conseil de vie lycéenne
DANE : Délégation académique au numérique éducatif
DAREIC : Délégation académique aux relations européennes, internationales et de coopération
DNB : Diplôme national du Brevet
DRAC : Direction régionale des affaires culturelles
EAC : Éducation artistique et culturelle
EDD : Éducation au développement durable
ENIR : Écoles numériques innovantes et ruralité
ENT : Environnement numérique de travail
EPLE : Établissement public local d'enseignement

ERSH : Enseignant référent des élèves en situation de handicap

ETIC : Enquête sur les technologies de l'information et de la communication

E3D : École/établissement en démarche de développement durable

FOQUALE : Réseau formation qualification emploi

GS : Grande section de maternelle

INSPE : Institut national supérieur du professorat et de l'éducation

IVAL : Indicateurs de valeur ajoutée des lycées

MDL : Maison des lycéens

MDPH : Maison départementale des personnes en situation de handicap

MLDS : Mission de lutte contre le décrochage scolaire

OEPRE : Ouvrir l'école aux parents pour la réussite des enfants

PAF : Plan académique de formation

PAP : Plan d'accompagnement personnalisé

PEDT : Projet éducatif territorial

PIAL : Pôle inclusif d'accompagnement localisé

PPCR : Parcours professionnel rémunération carrière

PPRE : Programme personnalisé de réussite éducative

PRE : Programme de réussite éducative

PRJ : Parlement régional de la jeunesse

REP : Réseau d'éducation prioritaire

SRE : Structure de retour à l'école

SNU : Service National Universel

UFA : Unité de formation d'apprentis

UNSS : Union nationale du sport scolaire

UGSEL : Union générale sportive de l'enseignement libre

USEP : Union sportive de l'enseignement du premier degré

AMBITION

2024



RÉGION ACADÉMIQUE
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



ac-nice.fr/ambition2024



#Ambition2024

